

LE BULLETIN MUNICIPAL

N°44 - JUILLET 2013



Pour la 3e année, Argentré vous propose une soirée festive et gratuite pour bien démarrer l'été! Cette année, cette proposition s'inscrit dans le cadre des « Estivales du Pays de Laval ». Au programme sur le parvis de la Mairie dès 21h : deux concerts, une restauration rapide et un feu d'artifice...

...Venez nombreux!

À 21 H : LEE ARVIN AND HIS BAND

Guitariste, chanteur, auteur-compositeur, le Lavallois Lee Arvin alias Patrick Levanier, propose de nombreuses reprises mais aussi ses propres morceaux. Sa musique est un mélange de pop, rock et folk, aux compositions tantôt énergiques, tantôt mélancoliques... Ses influences ? Bob Dylan, Neil Young, David Bowie mais aussi les Who, les Stones, Pink Floyd, Led Zeppelin jusqu'à Radiohead ou Muse...

A 22H : LE QUATUOR MÉGAMIX HUMOUR MUSICAL

Sur un ton résolument décalé, ces quatre virtuoses offrent un spectacle où se mêlent comédie, musique et danse. Jonglant avec leurs instruments, ils revisitent les tubes des années 90, de Nirvana à Dr Alban! À la suite de leur 1er spectacle « La musique de danse de la fin du XX siècle », ils proposeront en avant-première des extraits de leur tout nouveau projet « La Passion selon Saint-Thétiseur »

A 23H15 : FEU D'ARTIFICE!

Crêpes - galettes et buvette seront proposées toute la soirée !

Tout le programme des Estivales à retrouver sur http://www.laval-tourisme.com/agenda

Et n'oubliez pas

ASSOCIATIONS EN FÊTE

Samedi 7 septembre 2013 de 14h à 17h derrière la mairie.

Pour vous inscrire ou vous renseigner sur les activités proposées par les associations d'Argentré

ARGENTRÉ FÊTE L'ÉTÉ! JEUDI 11 JUILLET 2013







ÉDITORIAL

LE 1^{er} SEMESTRE 2013 AURA ÉTÉ POSITIF

Première bonne nouvelle : Le grand projet de salle festive et équipements périscolaires est maintenant en cours de réalisation. C'était inespéré en tout début d'année puisque, lors de la cérémonie des vœux et dans mon éditorial du bulletin municipal de décembre dernier, je parlais d'un « plan B » limité aux équipements périscolaires.

Finalement, le projet sera réalisé dans son intégralité grâce à un financement bancaire à des conditions normales. C'est une bonne nouvelle pour les élèves des trois écoles qui trouveront la restauration scolaire à proximité, pour les jeunes qui fréquentent l'accueil de loisirs, pour les associations (et la population en général) qui bénéficieront d'une salle plus spacieuse et c'est aussi profitable aux entreprises qui auront 4 millions d'euros de travaux.

L'objectif est de mettre en service la partie périscolaire (dont la restauration) à la rentrée 2014, la salle étant ouverte début décembre 2014.

Deuxième bonne nouvelle : Même si le projet n'est pas sous maîtrise d'ouvrage communale, récemment vous avez pu entendre ou lire que les deux présidents « Arthuis et Boyer défendent le parc d'Argentré ». Cela fait 7 ans qu'on parle de ce Parc Économique (bimodal) et je me désespérais des « tiraillements » entre les présidents de Laval Agglomération et du Conseil Général. Enfin, ceux-ci parlent d'une même voix. Nous ne sommes pas au bout des procédures (il faut encore compter quelques années) mais cette « convergence de vue » était indispensable à l'avancement de ce grand projet géographiquement bien placé et pouvant combiner transport autoroutier et ferroviaire. C'est aussi une bonne nouvelle pour l'emploi futur. Espérons que ces bonnes intentions puissent tenir dans le temps...

Autre projet qui avance bien, celui du Pôle Médical Argentré-Bonchamp. En effet, le 4 juin dernier, nous avons été audités par la Région Pays de Loire et cet « examen de passage » a été réussi. Il nous reste à recevoir, début juillet, l'officialisation de la subvention régionale de 300 000€ attendue et les travaux pourront commencer en fin d'année.

Par ailleurs, les sportifs disposeront, à la rentrée de septembre, de salles de sports rénovées puisque la première tranche des travaux a commencé début juin pour être terminée en août.

Autre point particulier : La refonte des rythmes scolaires. Nous avons choisi d'appliquer la réforme dès la rentrée 2013. Cette décision a été prise dans la concertation avec toutes les parties prenantes. Les cours se termineront à 15h45 « compenser » l'école du mercredi matin. Des occupations séquencées (avec un moment fort jusqu'à 17h) seront proposées par la commune aux familles qui le souhaitent (voir page 12). L'année 2013/2014 servira à peaufiner l'organisation avant d'investir les nouveaux locaux à la rentrée 2014.

Enfin, je ne peux résister à l'envie de vous parler de « caisses à savons » puisque le championnat organisé, cette année, à Argentré sera un des moments forts de l'été. Retenez bien les dates : du 22 au 26 juillet (avec une nocturne le 24 juillet). La descente de la rue de la Vallée jusqu'au Moulin de la Roche vous offrira un spectacle gratuit inattendu. Venez nombreux soutenir les « caisses à savon » argentréennes !

L'équipe municipale est maintenant dans la dernière année de son mandat électoral puisque qu'en mars 2014 sont programmées les élections municipales. D'ores et déjà, sachez que le mode d'élection a été modifié pour les communes de plus de 1000 habitants : nous sommes maintenant soumis au scrutin de liste complète avec parité hommes / femmes.

Profitez bien de cette période estivale... en espérant que le soleil soit bien présent (



Le Maire, Christian LEFORT christian.lefort@argentre.fr

DÉLIBÉRATIONS MUNICIPALES

DÉLIBÉRATIONS MUNICIPALES Extraits des délibérations du conseil municipal . .04 LES ÉCHOS DES COMMISSIONS Collecte des ordures : conteneurs enterrés08 Un plan local d'urbanisme pour Argentré10 La mise en place de la réforme scolaire12 Réduire ses déchets, c'est possible!13 **VIE SCOLAIRE** École Maternelle Publique Les Dauphins14 VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE Le championnat départemental Atelier Théâtre Arthéa20 École de musique et de danse Maurice Ravel21 Association Rêves D'étoiles Dance Bright Story . .21 Les 8 scaroles : Des jardins en partage22 Les sapeurs pompiers volontaires24

US Argentré - Section BMX28

US Argentré - Section Randonnée pédestre 29

VIE SPORTIVE

INFORMATIONS DIVERSES

OPÉRATION RUE DE BEAUSOLEIL

Pour les besoins de restructuration de l'opération Beausoleil, des échanges de terrains ont été effectués. M et Mme Georges dit Soudril ont cédé à la commune 222 m² tandis que la commune leur cédait 281 m². Échange sans soulte, les propriétaires ayant subi un préjudice suite à la démolition de bâtiments contigus, avant la réalisation des clôtures.

Les travaux d'éclairage public de cette rue ainsi que ceux du parking à l'arrière des futurs commerces seront réalisés par le SDEGM (Syndicat Départemental d'Électricité et de Gaz de la Mayenne) pour un coût estimé à 15 000€HT, 25 % des dépenses sont financées par le syndicat.

Le Logis Familial Mayennais construit actuellement un ensemble immobilier qui comprend 6 logements sociaux au-dessus des surfaces commerciales. La règle veut que 6 emplacements de stationnement soient réalisés par le maître d'ouvrage pour les occupants desdits logements.

Il n'apparaît pas judicieux que sur un même site la commune réalise des places de parkings publiques et le Logis Familial Mayennais des places de parkings privées. La commune réalisera l'ensemble des places de parking à charge pour le Logis Familial Mayennais de verser à la commune une participation forfaitaire de 6 000€HT.

Le local actuel de M. Patrick Lepage n'étant plus adapté à l'exercice de sa profession de boucherie-traiteur, il a été imaginé de le délocaliser dans le rez-de-chaussée de l'immeuble dans un local d'une surface de 210m2 dans laquelle M. Lepage continuerait d'exercer sa profession mais abandonnerait la partie épicerie, remplacée par une restauration du midi (lundi au vendredi) d'une vingtaine de couverts. Tous les montages technico-financiers ont été imaginés pour faciliter la relocalisation de M. Lepage, étant précisé que le coût de l'opération dépasse 400 000€. Soulignons le travail de l'architecte, Damien Dubray (un « enfant du pays »), pour ajuster le projet aux besoins de M. Lepage. Mais, finalement, M. Lepage a abandonné son projet (notre projet). C'est une déception pour nous qui avons, avec l'architecte, beaucoup travaillé sur ce dossier mais nous ne regrettons pas d'avoir été jusqu'au bout de la démarche, la décision de M. Lepage étant parfaitement

EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

> DE JANVIER À MARS 2013

respectable. Nous sommes maintenant partis à la recherche d'activités pouvant intégrer le rez-de-chaussée de l'immeuble.

PRIX DE VENTE DES PARCELLES CRÉÉES AU « HAUT DES FALUÈRES »

Après concertation avec les habitants du secteur, deux parcelles de 898 et 721 m² ont été créées à l'entrée du lotissement des Faluères. Le prix est de 20 €/m². Par ailleurs, M. Mellier, riverain s'est porté acquéreur d'une bande de terrain jouxtant sa propriété pour une superficie de 167 m², au prix initial de vente du lotissement (32 € m²). Enfin, les 237 m² restant à l'arrière des parcelles Mellier et Boscher leur ont été proposés au prix de 20 € le m².

SUBVENTIONS HUMANITAIRES

Dans le cadre des subventions humanitaires, la municipalité a attribué une subvention exceptionnelle de 100€ à l'association du Don du Sang qui a aménagé le pourtour de « l'arbre de la vie » planté dans le lotissement du Haut des Faluères. De même, il a été décidé de verser une subvention de 280€ au Secours Catholique très présent sur la commune.

TRAVAUX L.V.G.

Une convention a été signée entre les communes traversées par la L.G.V. et E.R.E. (Eiffage Rail Express) afin de définir les « conditions techniques, financières et administratives de réalisation, d'exploitation et d'entretien des aménagements ».

La commune d'Argentré est principalement concernée par le pont-route sur la VC 5, le pont-route sur la VC 139 et le double pont-rail sur la VC 301.

TRAVAUX DE VOIRIE SUR LA VC N°3

En raison de travaux, le Conseil général a interdit la circulation sur la RD 20 pour une partie de l'année 2012. Malgré la mise en place d'une déviation, la voie communale n° 3 (La Colinière) a été utilisée régulièrement, endommageant ainsi la chaussée refaite lors du programme de voirie 2011. Après différents échanges,

le Conseil général a accepté la prise en charge des frais de réfection de cette voie. Les travaux (5023€) seront réalisés par la commune, le CG versera la somme sous forme de fonds de concours.

PÔLE MÉDICAL

La commune sollicite auprès de l'État, une Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux qui pourrait s'élever à 20% du projet (le projet avoisinant 1 662 000€).

MISE EN ACCESSIBILITÉ

Dans le cadre de la loi Handicap, 25 000€ de crédits sont attribués à l'opération du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics pour l'année 2013. Une nouvelle demande de la Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux sera faite afin d'aider à financer ces travaux.

LOTISSEMENT DES COPRINS

La première tranche du lotissement des Coprins est en cours d'aménagement et la commercialisation des 16 lots libres de constructeur a commencé.

Pour une meilleure visibilité vers Montsûrs au sortir du lotissement, le Conseil Général demande que soit arasée une partie du talus de la parcelle AE 0009, située face à l'entrée. Propriété de M^{me} Buttier, le prix de 4€50 au m² lui a été proposé pour une superficie de 942 m². De même, afin de sécuriser les déplacements des personnes, les panneaux de l'agglomération seront déplacés et installés environ 50 mètres après l'aménagement du carrefour. La réalisation des travaux d'alimentation électrique et de l'éclairage public à l'intérieur du lotissement et le long de la route de Montsûrs en direction du centre bourg sont confiés au SGDEM pour un coût de 54 800 € HT dont 25% pris en charge par le syndicat.

PRIME DE FIN D'ANNÉE 2012

Le montant de la prime de fin d'année versée aux agents à temps plein, titulaires, non titulaires, ou en contrat de droit privé pour l'année 2012 est fixé à 922,72 € net (base définie par le Comité Technique du Centre de Gestion). Elle est majorée de 15% pour les responsables de service.

CESSION TERRAIN AUX MARZELLES

M. Foucault domicilié 5 rue des Tilleuls s'est porté acquéreur d'une partie de terrain communal situé à l'arrière de sa propriété pour une surface d'environ 400 m² au prix de 20€/m² frais de notaire à sa charge.

MODIFICATION N° 6 DU POS

Suite à l'annulation du PLU, des modifications sont nécessaires au POS : le dossier de modification n° 6, après avoir été soumis à l'enquête publique début 2013, propose la création d'un emplacement réservé (pour une liaison piétonne entre le lotissement du Plessis et l'allée du Château d'Hauterives) ainsi que la modification du classement des secteurs « Les Cardinières », « Les Gasneries», « Les Faluères » et « Le Pré Maugé » de NAH à UB.

TAUX D'IMPOSITION 2013

Les bases d'imposition directes pour les contributions ayant augmentées de 1,8%, il est décidé de maintenir les taux d'imposition 2012.

	TAUX Année 2012	TAUX Année 2013
Foncier Non Bâti	46,12 %	46,12 %
Foncier Bâti	27,65 %	27,65 %
Taxe Habitation	18,10 %	18,10 %

CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE ET D'ÉQUIPEMENTS PÉRISCOLAIRES DE RESTAURATION ET D'ACCUEIL

L'ensemble de la construction représente une surface totale de 1 880 m² (salle socio-culturelle : 915 m², espace de restauration scolaire 680 m², espace d'accueil périscolaire 285 m²). Une aide financière du Conseil général a été sollicitée au titre de la création d'équipements socio-éducatifs.

LES GASNERIES : CESSION DE LA NOUE

La noue située à l'arrière des propriétés Piton, Bénard, Duchêne et Bellie n'ayant pas une grande utilité dans l'évacuation des eaux de pluie, est cédée aux 5 propriétaires riverains au prix de 20€ lem².





RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Par décret du 26 janvier 2013, l'enseignement sera désormais dispensé sur 9 demi-journées de classe (y compris le mercredi matin). La semaine de classe de 24h sera complétée par des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) à raison de 36 heures annuelles par enseignant. Ces activités, en groupe restreint, se dérouleront sous la responsabilité des enseignants, à leur demande et avec accord des parents. L'ajout du mercredi matin raccourcit d'autant les autres journées de classe de 45 minutes. Ce temps sera un Temps

d'Accueil Périscolaire (TAP), non obligatoire pour les enfants, encadré par le personnel du service Jeunesse, dans les locaux de l'accueil périscolaire. Un véritable projet d'animation sera proposé. Tour à tour, nous avons rencontré le personnel municipal, les directeurs des 3 écoles, les représentants de parents d'élèves des 3 écoles, les représentants des associations. Après des discussions avec les uns et les autres, la faisabilité de la mise en place de cette réforme en septembre 2013 est apparue grandement acceptée. Une enquête a été réalisée auprès des familles afin de connaître leur opinion quant à l'organisation de cette réduction journalière de 45 minutes. Les résultats de cette enquête (à laquelle plus de 80% des familles ont répondu) ont permis de valider l'organisation de la rentrée de septembre 2013 : les 3 heures d'enseignement du mercredi feront que les lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midi, les cours se termineront à 15h45. L'État versera une contribution de 50€ par enfant scolarisé plus 40€ pour les communes, telle qu'Argentré, éligibles à la Dotation de Solidarité Rurale (DSR). On peut estimer ces dotations à environ 30 000€ pour l'année scolaire 2013/2014. L'année suivante, elle ne serait que de 14 000€ (

BUDGET 2013

/ OLIVIER BÉNARD, ADJOINT AUX FINANCES olivier.benard@argentre.fr

MAIS AU FAIT, COMMENT PRÉPARE-T-ON LE BUDGET ?

Jeudi 29 mars, le conseil municipal a voté le budget primitif pour l'année 2013.

Avant de se pencher sur les chiffres clé de cette année, prenons le temps de voir comment se prépare cet exercice imposé. Tout commence au courant du mois de septembre, dans le bureau du maire, par l'analyse des investissements prévus. Afin de mieux anticiper, une planification sur cing ans a été mise en place. Cette année, par exemple, le démarrage de la nouvelle salle des fêtes devrait nécessiter 2 millions d'euros (le reste étant programmé sur le budget 2014 et 2015), le complexe sportif près de 350 000€, tout comme la maison médicale... Au total, près de 3,5 millions d'euros avec la rue de Beausoleil, les travaux habituels de voirie et les autres investissements. Ces dépenses seront essentiellement payées grâce au recours à l'emprunt. Des contacts sont donc pris avec les différents partenaires bancaires pour estimer son coût et vérifier la capacité de la commune à le rembourser grâce à l'excédent du budget de fonctionnement (autrement dit les recettes encaissées impôts locaux, dotation de l'état et de Laval Agglomération – moins les charges payées - salaires, énergies, entretiens et réparations, consommables...). C'est sur le maintien de cet excédent au-delà de

600 000€ que se porte toute l'attention du premier magistrat. Pour y parvenir, sans augmenter le poids de la fiscalité locale, le maintien des dépenses dans un périmètre raisonnable est nécessaire. En 2013, l'objectif était de ne pas dépasser 2% d'augmentation sur l'ensemble du budget de dépenses.

Ces grandes orientations sont validées par le conseil municipal à l'issue du « débat d'orientation budgétaire » au cours duquel chaque conseiller peut faire part de ses propositions et de ses remarques.

Durant les mois d'octobre et novembre, vient alors le temps des réunions des différentes commissions (urbanisme et grands travaux, voirie et environnement, affaires générales, bâtiments, culture,...). Une fois l'enveloppe globale définie, et grâce aux propositions des équipes d'agents municipaux en charge des différents services, les conseillers définissent, autour du président de la commission (l'adjoint responsable), les dépenses qui pourront être réalisées dans l'année tout en essayant de les chiffrer le plus précisément possible. Toutes ces informations sont ensuite compilées durant le mois de décembre pour donner naissance au projet de budget. C'est à ce moment que la commission des finances se réunit pour analyser les propositions des commissions. Nous sommes déjà au mois de janvier. Un certain nombre d'ajustements est proposé. Les commissions concernées se réunissent alors une nouvelle fois pour peaufiner leur travail de prévision tout en gardant comme objectif de maintenir la qualité des services proposés aux argentréens. Certaines dépenses seront maintenues, d'autres revues à la baisse ou repoussée à l'année suivante, d'autres encore seront simplement abandonnées. Après une ultime compilation des données, accompagnée de toutes les vérifications mathématiques et comptables pour s'assurer que le budget est juste et équilibré, la commission des finances se réunit courant mars pour valider le projet de budget qui sera présenté au vote lors du conseil municipal. Au final, le budget de fonctionnement 2013 sera d'un montant total de plus de 2,4 millions d'euros. Une fois validés par le conseil municipal, les budgets de fonctionnement et d'investissement sont remis à chaque adjoint. Ils serviront de fil rouge, tout au long de l'année, aux travaux des commissions.

Enfin, trois à quatre fois par an, la commission des finances se réunit afin de vérifier si les dépenses engagées restent bien contenues dans les enveloppes prévues. Elle en profite également pour réfléchir à l'avenir puisque l'année suivante... tout recommence!

VOTE DES SUBVENTIONS 2013

Associations	Votées
US Argentré	10 800,00€
Ass. sportive et culturelle Cousteau	8 690,06€
Ass. sportive et culturelle Les Dauphins	4 537,06€
ADMR (Aide à domicile en milieu rural)	4 393,00€
Comité de jumelage	2 681,00€
Arthéa (Atelier théâtre)	2 500,00€
Classe de découverte Ecole Saint Cyr Sainte Julitte	1 464,00€
Centre Local d'Information et de Coordination	1 340,50€
Gérontologique (CLIC)	
Société Protectrice des Animaux	787,50€
Association des Maires de France (Mayenne)	730,71 €
Halte garderie Capucine (Bonchamp)	542,77€
Société de pêche La Jouanne	430,00€
Familles rurales	420,00€
Association les 8 scaroles	400,00€
Club des aînés de la vallée de la Jouanne	350,00€
Comice agricole	320,00€
Groupement de Protection des cultures	290,78€
Union Départementale des Associations Familiales	285,00€
Association Les Babies	250,00€
Association des Communes et Régions d'Europe	245,00€
Fanfare	230,00€
Opération "bol de riz" - Solidarité avec l'Afrique	200,00€
Conseil en Architecture de la Mayenne	182,94€
Don du sang	110,00€
Association des communes traversées par la LGV	50,00€
La Maison de l'Europe en Mayenne	50,00€
Actions humanitaires	640,00€
Autres subventions non affectées	2 079,67€
TOTAUX	45 000,00€

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :

Salle polyvalente et équipements périscolaires 2 000 000 €

Réhabilitation du complexe sportif 348 451 €

Maison médicale 327 500 €

Restructuration rue de Beausoleil 230 000 €

Voirie (entretien des chemins et routes 115 479 €

Acquisitions divers matériels 86 050 €

Effacement de réseaux rue des sports 68 500 €

Viabilisation des terrains 70 000 €

Création d'un « city park » 35 000 €

Plan Local d'Urbanisme 30 000 €

Mise en accessibilité 25 000 €

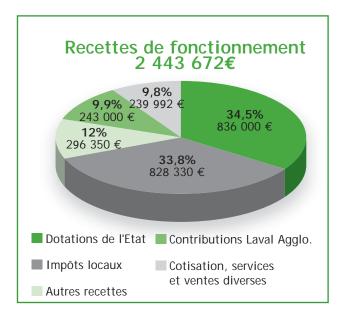
Aménagement du Plan d'eau 10 000 €

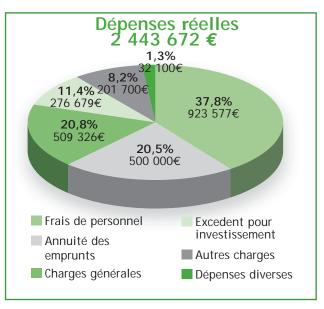
Matériel écoles publiques 5 000 €

Matériel école privée 4 091 €

Achats de livres (bibliothèque) 3 000 €

Autres investissements 31 000 €





LES ÉCHOS DES COMMISSIONS



URBANISME ARGENTRÉ EN CHANTIER

/ ALAIN MARSOLLIER alain.marsollier@argentre.fr







COLLECTE DES ORDURES CONTENEURS ENTERRÉS

/ MARIE-ODILE ROUXEL marieodile.rouxel@argentré.fr

Soucieuse de réduire les coûts pour les usagers, la collectivité met en place de nouveaux systèmes de collecte.

Depuis 2010, l'Agglomération de Laval a mis en place une nouvelle organisation de la collecte des déchets grâce à des conteneurs enterrés.

Leur implantation dans les centresvilles ou centres bourgs participe à l'amélioration du cadre de vie. Tout en améliorant la qualité de service par une mise à disposition des points de collecte tous les jours de l'année, cette nouvelle organisation permet de réduire la circulation des camions ainsi que l'occupation de l'espace public par les poubelles individuelles. La généralisation de l'implantation des conteneurs enterrés contribuera, en outre, à contenir le coût d'exploitation du service.

Laval Agglomération enregistre de nombreuses demandes de la part des communes de l'agglomération. Ainsi en juillet 2011 à Argentré, le premier site a été ouvert au Pré Maugé, le Le mois de juin aura été sans doute le mois de l'année où le nombre de chantiers a atteint son maximum dans notre commune!

- L'aménagement du carrefour d'entrée des Coprins avec notamment un plateau limitant la vitesse à 30 km /h , le dégagement de visibilité en face, va définitivement sécuriser l'entrée de ce nouveau quartier, maintenant disponible pour la construction des premières maisons. À ce jour, la moitié des 16 parcelles libres de constructeur sont encore disponibles.
- Le réaménagement de la rue de Beausoleil touche à sa fin avec la réalisation de la zone de rencontre où la vitesse est limitée à 20 km/h et où les piétons sont prioritaires.
- La construction du bâtiment (comprenant la salle polyvalente, le restaurant scolaire et l'accueil périscolaire) est enfin démarrée. Le chantier va durer 18 mois. La mise en service des équipements scolaires est prévue à la rentrée de septembre 2014, il faudra attendre 3 mois de plus pour la grande salle
- Enfin, nous poursuivons l'effacement des réseaux électriques cette année : la rue François Brisard et la rue des Sports (



deuxième site à La Davière (allée des chênes), et le troisième à proximité de l'église en mars dernier. Les prochains emplacements sont programmés rue des Frênes et sur le parking du cimetière. Pour la mise en place de ces implantations, Laval Agglomération prend en charge tous les frais liés à l'acquisition du matériel et le financement des travaux. Le programme d'installations des sites sur le territoire de l'agglomération se prolongera sur les prochaines années (

ADMINISTRATION GÉNÉRALE UNE COMMISSION EXTRAMUNICIPALE EST CRÉÉE POUR LA RESTAURATION

/ SOPHIE SABIN sophie.sabin@argentre.fr

Le mardi 14 mai s'est déroulée une réunion d'échanges sur le temps de restauration scolaire avec les parents. Une quarantaine de parents s'est déplacée et nous avons pu discuter sur différents points : organisation du système actuel, mise en place d'une commission extra-municipale « restauration » composée d'élus, de membres du personnel et de parents volontaires. À l'issue de cette réunion, huit premiers parents ont accepté de se joindre à l'organisation de cette nouvelle commission.

DEUX DATES SONT DÉJÀ ARRÊTÉES:

- Visite de la restauration scolaire pour les parents volontaires et les élus durant la semaine du 17 au 21 juin.
- Première réunion de la commission extra-municipale le 25 juin. L'objectif de cette commission sera de communiquer et de débattre de façon constructive sur différents points

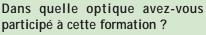
proposés par tous les membres : menus, relationnel, discipline, organisation dans les futurs locaux... En cuisine, Jacky Vivien, responsable restauration, attend avec impatience la tenue de cette commission pour lui faire part du bilan qu'il tire de la nouvelle séquence de formation qu'il vient de terminer avec le CIVAM Bio.

ENTRETIEN AVEC...

JACKY VIVIEN, RESPONSABLE RESTAURATION

Rappelez-nous dans quel cadre se déroulait cette formation ?

Une convention avec le CIVAM Bio a été signée par la commune en début d'année. Plusieurs thèmes de formation étaient proposés aux six communes pilotes : les différents modes de cuisson économiques et basse température, la cuisine alternative et la mise en place d'un repas pour 400 personnes avec reprise des deux thèmes précédents. Des visites de fermes biologiques ont complété cette formation.



Je pratiquais déjà certaines de ces techniques au sein de la restauration collective d'Argentré, comme, par exemple, la cuisson à basse température des rôtis de bœuf et de veau. Partant du principe que toute expérience supplémentaire est toujours enrichissante, je me suis tout de suite investi dans cette collaboration.

La cuisine alternative, c'est quoi ? Le principe de la cuisine alternative est d'apporter des protéines végétales



en remplacement des protéines animales. En effet, on sait que les protéines animales sont « coûteuses » à l'environnement en matière d'alimentation et d'éventuelles pollutions ; cette pratique permet en outre de proposer des menus bios à coût moins élevé, en associant céréales et légumineuses. Pendant ces formations, nous avons ainsi réalisé des salades coralliennes, des salades thaïlandaises, des pâtes asiatiques avec légumes, des

gratins de choux-fleurs avec sarrasin.

Concrètement, verra-t-on l'effet de ces nouvelles approches dans les assiettes des enfants ?

J'ai déjà présenté aux enfants des plats sans viande avec par exemple un hachis Parmentier soja ou un chili con carne « sans carne ». Ces nouvelles façons de faire nécessitent aussi plus de temps de préparation des aliments et de préparation des repas.

Les nouvelles techniques apprises lors de cette formation permettent aussi d'adapter notre temps de travail : par exemple pendant la cuisson lente d'une viande (qui permet aussi de perdre moins de volume de matières brutes qu'une cuisson classique), on peut se consacrer à la préparation d'un taboulé quinoa avec épluchage des légumes et cuisson des céréales.

La mise en place de la nouvelle commission restauration sera justement pour moi l'occasion d'échanger avec les parents sur la possibilité de mettre en place ces nouvelles pratiques et de connaître leur ressenti (





URBANISME

UN PLAN LOCAL D'URBANISME POUR ARGENTRÉ

/ ALAIN MARSOLLIER Alain.marsollier@argentre.fi

La révision générale du Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan local d'Urbanisme (PLU) remet à plat l'ensemble du document d'urbanisme communal. La commune a missionné le cabinet ARCHITOUR (Le Mans) associé à GAMA Environnement (Caen) pour mener à bien cette étude. En parallèle, la commune mène une Approche Environnementale de l'Urbanisme : une démarche qui vise à une meilleure prise en compte de l'environnement dans les projets de développement.

QU'EST-CE QU'UN PLAN LOCAL D'URBANISME?

Le plan local d'urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme. Il définit le droit en matière d'utilisation des sols sur l'ensemble du territoire communal. C'est avec la loi de Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) de 2000 que ce document a succédé à l'ancien plan d'occupation des sols (POS). La loi Grenelle 2 de 2010 est venue compléter et renforcer les exigences pour un développement plus durable. En application de ces lois, le PLU

- En application de ces lois, le PLU doit répondre à des objectifs généraux :
- de développement équilibré,
- de diversité des fonctions urbaines et de mixité sociale dans l'habitat,
- d'utilisation économe des espaces agricoles et naturels,
- de sobriété en matière d'énergie et d'émission de gaz à effet de serre (GES) que ce soit pour l'habitat ou les déplacements,
- de préservation des ressources naturelles,
- de préservation des risques...

Le plan local d'urbanisme doit être compatible avec les documents d'urbanisme et d'aménagement du territoire de l'échelon supérieur comme le schéma de cohérence territorial (SCoT), le Plan Local d'habitat (PLH), les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) ou encore les plans de déplacements urbains (PDU).

COMMENT SE TRADUIT UN PLU?

Soumis à enquête publique, le PLU est constitué de :

 Un rapport de présentation qui expose l'état des lieux sous la forme d'un diagnostic, qui définit les enjeux spécifiques au territoire communal et justifie les choix proposés par le conseil municipal;

- Un projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui exprime le projet de développement urbain, économique, social et environnemental de la commune pour les 10 à 20 années à venir;
- Des Orientations d'aménagement et de programmation : ce sont des schémas qui définissent des principes d'organisation des futures zones à urbaniser (tracé de voies, espaces verts à créer, densité minimale d'habitations...) qu'elles soient en extension urbaine ou à l'intérieur du bourg ;
- Un règlement d'urbanisme et une carte de la destination des différentes zones du territoire communal (zones à urbaniser U, zones agricoles A, etc.) opposables aux tiers;
- Des annexes (servitudes liées à la protection de la ressource en eau, des monuments historiques, la gestion des risques, inondations, bruit...).

LE DIAGNOSTIC COMMUNAL, UNE ÉTAPE ESSENTIELLE

La commune a l'obligation de justifier les options et orientations prises, que ce soit au regard des règles nationales, des objectifs régionaux, départementaux, intercommunaux. Le diagnostic fournit les éléments indispensables permettant l'élaboration du PADD, des plans de zonage et des règlements qui en découlent.

Afin d'enrichir ce diagnostic, les bureaux d'études vont recenser les zones humides sur le territoire communal. La Chambre d'Agriculture de la Mayenne va réaliser un diagnostic spécifique au domaine agricole (exploitations, productions, évolutions probables...) ainsi qu'un

inventaire des haies, pour mieux connaître le maillage bocager et son degré de contribution à la préservation de la biodiversité.

Pour mieux nous approprier les enjeux liés à notre territoire, 2 ateliers thématiques seront organisés vraisemblablement sur l'habitat et l'énergie d'une part, et les déplacements et la mobilité d'autre part.

LA CONCERTATION AVEC LA POPULATION

Dans la mesure où le PLU a vocation à planifier le développement de notre commune, et traite du droit d'utilisation des sols, il intéresse tous les Argentréens. **Un questionnaire** anonyme pour vous permettre de vous exprimer sur notre commune est joint avec ce bulletin. Tous les argentréens sont invités à le compléter et le déposer en mairie avant fin juillet.

Réunions publiques :

Une première a eu lieu le 13 mai dernier. Une prochaine est prévue le mardi 10 septembre 2013, où seront présentés le diagnostic, les enjeux et la synthèse des questionnaires.

Il est bien sûr également possible d'assister aux séances du conseil municipal, traitant du sujet.

Participations aux ateliers thématiques :

Dans la limite des places disponibles, chacun est invité à y participer en s'inscrivant à la mairie.

Expression libre tout au long de l'étude, que ce soit pour poser des questions, faire des remarques ou des propositions... un cahier est à disposition en mairie et des mèls peuvent également être adressés à la mairie (mairie@argentre.fr).

Exposition en mairie et sur le site internet d'Argentré (www.argentre.fr) : les différents documents, plans... seront



affichés et mis en ligne.

Le bulletin municipal fera le point tous les 6 mois, et la presse locale ne manquera pas de relater les évènements liés au PLU, comme cela a déjà été fait.

L'enquête publique, qui interviendra à l'issue du projet de PLU arrêté par le conseil municipal permettra à chacun de s'exprimer.

LE CALENDRIER

Élaborer un PLU est un long processus. Comme indiqué ci-dessus, des études sont nécessaires qui prennent du temps. Du temps est également nécessaire pour permettre aux élus municipaux de s'approprier tous les éléments et pouvoir décider. Des délais réglementaires sont imposés pour permettre aux personnes publiques associées (l'État, les autres collectivités, les chambres consulaires...) d'exprimer leurs avis tout au long de l'étude.

DÉROULEMENT PRÉVISIONNEL DE L'ÉTUDE

Diagnostic du territoire : mai- juin 2013 Réunion publique de présentation du diagnostic et des enjeux : mardi 10 septembre à 20h30

Élaboration du PADD : septembre 2013 à janvier 2014

Réunion publique de présentation du PADD : janvier 2014

Traduction du projet dans les pièces réglementaires du PLU : avril à juillet 2014

Arrêt du projet par le Conseil Municipal : octobre 2014

Transmission pour avis aux personnes publiques associées (État, Conseil Général, Chambre d'agriculture, Laval Agglomération,...): novembre 2014 à janvier 2015

Enquête publique : février 2015 Approbation : mai 2015

JE ME POSE DES QUESTIONS Combien ça coûte ?

Le marché passé avec les bureaux d'études est de 53 072,50 € TTC, il comprend l'ensemble des études et la participation à toutes les réunions (17 sont prévues). À cela, il convient d'ajouter les 2 études sur le domaine agricole menées par la Chambre d'Agriculture pour un montant de 7384,10 € TTC.

Comment sont intégrées dans l'étude les prochaines élections municipales de mars 2014 ?

Le calendrier prévoit la présentation du PADD au conseil municipal en janvier 2014, il s'agit là d'un point d'étape important qui permettra à la nouvelle équipe municipale fin-mars début avril de s'approprier d'abord le diagnostic et les enjeux et d'apporter ensuite des modifications éventuelles au PADD avant de poursuivre.

UN PLU INTERCOMMUNAL, CA EXISTE?

Depuis longtemps, il est effectivement possible d'élaborer un PLU intercommunal, la dernière loi Grenelle 2 de juillet 2010 le préconise même, mais sans l'obliger. De plus en plus d'intercommunalités y viennent, ainsi Angers métropole (31 communes), Poitiers (17 communes), des plus petites comme les « Marches de Bretagne » (11 communes près de Fougères), L'Île Bouchard (11 communes près de Chinon) disposent d'un seul PLU et en sont très satisfaites.

Actuellement beaucoup de réflexions sont menées au niveau de Laval Agglomération, et nous devons les décliner dans chacune de nos communes ; ce serait plus cohérent et sûrement moins coûteux d'avoir un PLU pour l'ensemble du territoire de l'agglo. Encore faut-il que tous nos collèguesélus en soient convaincus...

Je suis propriétaire d'un terrain, quand pourrais-je savoir l'usage que je peux en faire ?

Le zonage des sols et le règlement correspondant n'interviennent qu'après la validation du PADD,

ce sera donc au printemps 2014 que les propositions seront faites, avec toutes les justifications nécessaires au regard des règles d'intérêt général.

Si quelqu'un n'est pas d'accord, avec les orientations prises dans le cadre du PLU, que peut-il faire ?

Tout au long de l'étude, chacun peut exprimer son avis, faire des propositions, ce que ne manquent pas en général de faire des particuliers, intéressés par l'avenir de notre commune, les services de l'État, vigilants sur l'application des règles nationales, la chambre d'agriculture soucieuse de la préservation des terres agricoles. D'ailleurs en 2005-2006, faute d'un accord sur les orientations, la chambre d'Agriculture avait attaqué notre PLU devant le tribunal administratif, qui l'avait annulé fin 2008.

Je souhaite vendre une partie de mon terrain à une personne qui veut faire construire, c'est possible ?

Oui c'est possible, certains l'ont déjà fait à Argentré. Nous souhaitons encourager cette démarche qui permet la création de logements à « étalement urbain nul» en étant situé dans le bourg.

Les professionnels travaillant sur le PLU vont étudier les conditions pouvant favoriser cette démarche qui reste bien sûr de l'initiative de chacun des propriétaires (



VIE COMMUNALE



SERVICE JEUNESSE IL Y A TOUJOURS DE LA PLACE!

/ SERVICE ENFANCE JEUNESSE 02 43 37 35 93 jeunesse@argentre.fr



C'EST (ENFIN) L'ÉTÉ...

Une année se termine, les enfants et jeunes sont en vacances, ils continuent de venir aux accueils de loisirs, ils partent en camp... mais vous les retrouverez aussi sur les ondes en écoutant Radio Salsa sur 98.9 FM, du 15 au 19 juillet, en encourageant les jeunes lors du championnat de Caisses à Savon (voir page 18-19 du bulletin) et vous pourrez aussi partager un moment autour des équipes d'animation le 26 juillet dès 19h pour « Mômes en fête » à l'accueil de loisirs Planète Mômes.....

RETOUR SUR DES ACTIONS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Au cours de l'année, les enfants ont travaillé autour de l'écocitoyenneté. Ils ont pu découvrir ou redécouvrir au travers d'actions, le ramassage des déchets, une entreprise de traitement des déchets, des actions de sensibilisation au respect de la nature... Des journées d' « éco rando » sont maintenant organisées. Lors de la première randonnée, les enfants ont nettoyé les rues d'Argentré et ils ont « collecté » 6,9 kg de déchets... ce qui les laisse songeurs : mais pourquoi les adultes jettent-ils tout par terre ? Cet été, ce sont les chemins de randonnée qui bénéficieront d'un grand nettoyage.

Le Bivouac « Kankéou » au cœur de la jungle d'Argentré au mois d'avril... un camp de trois jours autour de différents défis (relais, course, adresse, énigmes, combat de sumos...). Cette première édition, inspirée de Koh Lanta, Pékin

Express et les Chiffres et les Lettres, a été un succès, alors rendez-vous l'année prochaine pour Kankéou 2, le retour dans la jungle...

LAISSONS COURIR LA RUMEUR!

Environ un mois avant chaque période de vacances, le programme d'activités pour les enfants et jeunes de 3 à 17 ans est distribué dans les écoles, disponible dans les mairies, téléchargeable sur le site internet (www.argentre.fr) ou envoyé par email sur simple demande (jeunesse@argentre.fr).

N'hésitez pas à nous aider à élaborer ces programmes d'activités en nous donnant vos idées et vos suggestions.

Chaque été, le bruit court que les camps sont complets ! C'est faux.

Si nous faisons des inscriptions, c'est qu'il y a toujours de la place... alors n'hésitez pas à vous renseigner directement auprès du service jeunesse.

Dernier rappel: le respect des dates limites d'inscription nous est indispensable pour organiser les différentes activités (réserver les transports, confirmer les réservations, acheter les fournitures...) et surtout assurer le bon encadrement de vos enfants... Merci d'y veiller (

LA MISE EN PLACE DE LA RÉFORME SCOLAIRE

À compter de la rentrée prochaine, les écoles d'Argentré adoptent les nouveaux rythmes scolaires. Le conseil municipal a entériné cette décision suite aux différentes rencontres avec les directeurs d'école, les représentants des parents d'élèves, les associations, les agents municipaux et les parents.

CE QUI NE CHANGE PAS

Les horaires de l'accueil périscolaire du matin restent inchangés : de 7h à 9h.

CE QUI CHANGE

Le fonctionnement de l'accueil périscolaire de l'après-midi sera légèrement modifié et s'organisera en deux temps.

• Tout d'abord, la période de 15h45 (heure

de fin des classes) à 17h permettra, en complément des activités habituelles de l'accueil périscolaire, de mettre en place un programme d'activités autour d'un « fil rouge ».

Parmi les nombreuses idées proposées par les parents (éveil sportif ou musical, jardinage, arts plastique, expression corporelle...) les équipes d'animation ont retenu les thèmes suivants :

La presse écrite. De septembre à Noël,



TÉMOIGNAGE DE LA FAMILLE ROUXEL RÉDUIRE SES DÉCHETS, C'EST POSSIBLE!



/ MARIE-ODILE ROUXEL, marieodile.rouxel@argentre.fr

« Tout le monde veut protéger la planète, mais personne ne veut sortir les poubelles » (Jean Yanne)

JE SOUHATTE DÉFIER JEAN YANNE, ÊTES-VOUS PRÊT À ME SUIVRE ?

Pour ce faire, je dois apprendre et adopter de nouveaux comportements afin de réduire mes déchets.

Le programme Local de Prévention des Déchets mis en place par Laval Agglo avec le concours de l'ADEME fin 2009 va m'y aider. Il a pour objectif de réduire les ordures ménagères résiduelles (tout ce que n'est pas trié) de 1/3 sur 5 ans et d'augmenter le tri de 2/3 sur cette même période.

J'ai accepté avec 14 foyers de la collectivité d'être témoin de la production de déchets quantitative et qualitative et j'ai pesé pendant 4 mois tous mes déchets.

Nous avons réussi à réduire de deux tiers notre production de déchets par rapport aux pesées du premier mois. Compostage des déchets de cuisine, achat de produits pauvres en emballages, STOP PUB sont les gestes ayant le plus impacté la réduction de nos poubelles.

Deux millions d'euros d'économie dans le



coût et traitement des ordures ménagères résiduelles sont possibles si tous les foyers de Laval agglo pratiquent le tri et les gestes de prévention. Nous réduirons alors de 13 356 tonnes nos ordures ménagères!*

Voici quelques gestes faciles que j'ai adoptés :

- Je consomme l'eau du robinet et quand elle a mauvais goût, je la mets quelques heures au réfrigérateur avant de la consommer.
- Je privilégie les produits durables ou rechargeables : piles, ampoules basses consommation...
- Je place un autocollant « Stop Pub» sur ma boîte aux lettres (17kg/habitant/an)
- J'utilise un sac cabas réutilisable pour faire mes courses.

- Je n'imprime que le nécessaire et utilise les feuilles de papier en recto-verso.
- Je fabrique mon compost à partir des déchets de jardin et de cuisine.
- Je réutilise certains emballages (boîte à chaussure, bocal...) comme rangements.

ALORS PRÊIS À RELEVER LE CHALLENGE ?

Surtout que les enfants d'Argentré, très attentifs aux gestes des adultes, n'ont pas été très satisfaits de notre comportement. Lors d'une activité de sensibilisation dans les rues et chemins de la commune (autour du plan d'eau, dans le bourg, sur le parking de la supérette...) ils ont trouvé plus de 6 kg de mégots, papiers, mouchoirs, gobelets et bouteilles plastiques (

*Chiffres transmis par le service déchets de Laval Agglo

les jeunes pourront, en fonction de leur tranche d'âge, rencontrer des journalistes, visiter une imprimerie, rédiger ou illustrer un journal.

De janvier à mars 2014 : préparation du carnaval.

D'avril à août, la terre sera mise à l'honneur avec des activités jardinage, des visites d'exploitation agricole, des ateliers cuisine, des jeux basés sur le goût ou la connaissance des produits du terroir...

• Enfin, de 17h à 19h, comme aujourd'hui, pour faire face au départ échelonné des

enfants, des activités récréatives (jeux de société...) ou périscolaires (temps calme pour les leçons...) seront proposées. Pour s'adapter à ce nouveau mode de fonctionnement, la participation financière des parents se calculera par tranche horaire. À l'heure où nous écrivons ces lignes, seuls les montants de cette participation restent à valider.

Afin de gérer au mieux l'encadrement des enfants, il devient indispensable de pouvoir anticiper, avec un délai suffisant, leur participation aux différentes activités. C'est pourquoi, un système d'inscription par internet sera mis en place au premier trimestre (une information détaillée vous sera transmise à la rentrée).

Associés dès le départ dans cette nouvelle aventure, les parents pourront faire le point sur le lancement de cette réforme et proposer de nouvelles idées d'activités en participant à la réunion « bilan et perspectives » qui sera organisée en janvier 2014 (

VIE SCOLAIRE





7, rue des rochers Tel : 02 43 37 33 46 dauphins.ecole@wanadoo.fr

ENCORE DE BELLES SURPRISES









Le spectacle Vanille Fraise et les ateliers d'expression de création de contes avec Olivier Hédin et Magali Grégoire





N°4





ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE J.-Y. COUSTEAU

FIL ROUGE DE L'ANNÉE : LE PATRIMOINE LOCAL

Toutes les classes étaient engagées cette année dans un projet autour du patrimoine local. Différentes journées pédagogiques ont permis aux élèves de tirer profit des richesses de notre département :

Le patrimoine fluvial, en partenariat avec le Pays de Mayenne

Dans le secteur de Montgiroux, les élèves ont travaillé sur les effets de la canalisation de notre rivière départementale par l'homme. Écluses, maisons éclusières et moulins ont été replacés dans leur contexte historique. La faune et la flore des zones humides ont aussi été étudiées.

Le patrimoine communal avec l'Office du tourisme du Pays de Laval

Dans notre commune, bien des éléments architecturaux restent méconnus des élèves. Grâce au Rallye des communes organisé par l'Office de Tourisme du Pays de Laval, les élèves sont partis à la redécouverte des lieux familiers de leur village.

Le patrimoine médiéval à Ste-Suzanne Le château-fort de la ville et le site de Clairbois ont permis aux élèves de se plonger dans l'univers du Moyen Âge (7 bis, rue des rochers Tel: 02 43 37 33 72 ecole.cousteau.argentre@orange.fr www.ecole-cousteau.org

24° PRIX DES INCORRUPTIBLES

C'est devenu une tradition à l'école Cousteau : les élèves participent chaque année au Prix des Incorruptibles. Il s'agit d'un prix de littérature jeunesse contemporaine. Comme plus de 300000 élèves des 7000 établissements participants, nos jeunes lecteurs ont lu les livres de la sélection et ont voté le 22 mai pour désigner leur livre préféré.

Palmarès 2013 pour notre école :

Catégorie Cp : La chose - Béatrice Fontanel

Catégorie Ce1 : La marmite pleine d'or -Jean-Louis Le Craver

Catégorie Ce2-Cm1 : Le journal de Lola Tessier au Maroc - Armandine Penna

Catégorie Cm2-6^e : Le fantôme de Sarah Fisher - Agnès Laroche









VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE





AMICALE LAÏQUE DES ÉCOLES PUBLIQUES DIMANCHE 8 SEPTEMBRE : VIDE GRENIER

Pour sa 4º édition, le vide grenier organisé par l'Amicale Laïque des Ecoles Publiques d'Argentré se modernise.

L'allée du Château d'Hauterives reste le lieu de rendez-vous, les organisateurs et la bonne humeur sont toujours de mise, mais il devient plus simple de s'inscrire pour y participer : l'Amicale Laïque a décidé de simplifier les démarches des futurs participants en créant un système de réservation par internet.

Le principe est simple, deux liens internet permettent de trouver toutes les informations et documents nécessaires à l'inscription :

1 le site de la mairie : www.argentre/ page actualité

2 le site de l'École Cousteau : lien http://passerelle.ac-nantes.fr/ecolecousteau/ rubrique Amicale Laïque. Ensuite, il suffit de se laisser guider. Toute l'équipe espère que ce nouveau système permettra de simplifier les



démarches d'inscription et ainsi attirer encore plus de participants. Lors de l'édition 2012, le temps très clément et la forte fréquentation ont permis à tous les enfants des Écoles Publiques d'Argentré de bénéficier de nouvelles activités pédagogiques encadrées par les enseignants, ou encore de participer à de petites manifestations comme le aoûter de Noël.

Nous comptons donc toutes et tous sur votre présence lors de notre prochain vide grenier 2013. L'ensemble des amicalistes des écoles publiques d'Argentré sera présent afin de vous faire profiter de cette belle journée (

amicale-laique.argentre@wanadoo.fr

APEL DE ST CYR / STE JULITTE

Des argentréens me demandent souvent la signification du mot APEL. Cela m'amène à penser que beaucoup ne connaissent pas ou peu l'utilité de notre association.

L'APEL est une association de parents dont les enfants sont inscrits dans l'enseignement libre :

Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre. Son slogan est « APEL, le souffle de la liberté »

L'Apel a été créée il y a plus de 80 ans par des parents désireux d'être associés à la vie des établissements scolaires de leurs enfants. Initiative visionnaire dont l'utilité et la pertinence s'affirment chaque jour davantage.

Son rôle est défini dans le cadre d'un projet réunissant les 6 500 APEL nationales représentant plus de 840 000 familles (la plus importante association de parents en France).

Notre association défend une vision qui engage l'avenir de plus de deux millions d'enfants à qui leurs parents ont décidé d'offrir un accompagnement éducatif spécifique. Choix fondamental qui implique une transmission de valeurs partagées. Cette vision est d'affirmer que les parents sont les premiers et ultimes éducateurs de leurs enfants.

Notre mission est d'apporter aux familles des services et des conseils utiles.

Au sein de l'école :

- Nous organisons des manifestations pour financer des projets éducatifs (voyage scolaire, etc.)
- Nous veillons au respect du projet éducatif que nous avons approuvé librement lors du choix de l'école de nos enfants.

Au-delà des murs de l'école :

 Nous entendons peser de tout notre poids sur tout sujet touchant de près ou de loin à l'éducation de nos enfants.
 Notre action se déploie autour de trois



COMITÉ DE JUMELAGE ARGENTRÉ-LOUVIGNÉ / BABENHAUSEN

UN PETIT TOUR DU COTENTIN

Les 13 et 14 avril, les membres du comité de jumelage s'étaient donné rendez-vous en Normandie pour un week-end de randonnée. L'objectif : faire le point sur les projets en cours du jumelage (marché de Noël à Strasbourg avec le comité allemand, échange de 2014, fête de la bière à Munich, séjour des jeunes...) tout en marchant. Après un départ d'Omonville-la petite (où habita Jacques Prévert), en passant par Port Racine (sûrement le plus petit port de France), les marcheurs ont pris le chemin des douaniers pour faire le tour de la Hague et rejoindre le Nez de Jobourg. Un périple de 18 kilomètres entre bocage normand et bord de mer.

CET ÉTÉ : UN NOUVEL ÉCHANGE DE JEUNES À BABENHAUSEN

C'est désormais une tradition, des jeunes

argentréens iront rendre visite à leurs amis de Babenhausen cet été.

Au programme : activités communes et ludiques au lac suivies de l'inoubliable soirée en famille (temps fort de l'échange), visite de Munich (sans oublier le stade du Bayern, vainqueur de la Champions League !), un court passage dans une classe allemande, et soirée « disco » pour finir le séjour !

DIRECTION L'ALLEMAGNE EN MAI 2014

Après avoir reçu la délégation allemande en mai 2012 pour les cérémonies du vingtième anniversaire du jumelage, c'est au tour des argentréens de se rendre en terres bavaroises du 29 mai au 1^{er} juin 2014. Le programme précis est en cours de création par les équipes du comité de jumelage allemand. En attendant, et pour se mettre en appétit, les membres du comité de jumelage français yous donnent rendez-yous lors



d' « Associations en fête », le samedi 7 septembre après-midi derrière la mairie, pour vous faire découvrir des spécialités souabes (

Renseignements:

Sur le site internet du comité : www.jumelage.fr

Par e-mail : info@jumelage.fr Ou auprès du président, Olivier Bénard au 02 43 02 03 73

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE

principes : Ouverture, engagement, compétence. Si vous souhaitez en savoir plus, je vous invite à visiter le site national : www.apel.fr

Après ces quelques précisions, revenons à notre école St Cyr Ste Julitte.

Depuis la rentrée, deux nouvelles opérations ont été testées sur l'enceinte de notre école à l'initiative de quelques parents volontaires : Le Marché de Noël et le Marché de printemps. Opérations dont ils peuvent être fiers, puisqu'elles vont être reprises par l'association. C'est donc avec plaisir que nous annonçons aux argentréens la venue d'un marché de Noël le dimanche 1er

décembre 2013 de 10h à 17h dans la salle des fêtes d'Argentré. J'invite celles et ceux qui souhaiteraient exposer à s'inscrire dès à présent en appelant le 06 09 32 75 26 ou en écrivant à l'adresse mèl : apel@stcyr-stejulitte.fr.

Notre traditionnel loto du mois de novembre sera, cette année, avancé au mois d'octobre en raison des vacances scolaires de la Toussaint. De plus, pour répondre à l'attente de beaucoup de joueurs, il se déroulera le samedi soir et non plus le dimanche après-midi. Bonnes vacances!

Le Président, Christian Bréhin Correspondance : apel@stcyr-stejulitte.fr

MANIFESTATIONS DE L'APEL POUR LE 2° SEMESTRE 2013 :

- Pique-nique de fin d'année le vendredi soir 5 juillet 2013
- Pot d'accueil des parents le mardi 3 septembre 2013
- Apéritif dînatoire de rentrée le vendredi soir 13 septembre 2013
- Loto adultes et enfants le samedi soir 12 octobre 2013
- Marché de Noël le dimanche 1^{er} décembre 2013 de 10h à 17h
- Marché de printemps le samedi 12 avril 2014



LE CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DES

Du 22 au 26 juillet 2013, 130 jeunes pilotes, de différents services Jeunesse mayennais, envahiront les rues d'Argentré à l'occasion du 22e championnat départemental des caisses à savon.





Après plusieurs semaines de conception et réalisation de leurs bolides, les pilotes se défieront pour tenter d'arracher le meilleur chrono dans les rues de la Vallée et du Moulin de la Roche.

À l'issue des vérifications techniques, un jury récompensera les qualités esthétiques des véhicules.

Les courses en nocturne, le mercredi, offriront la possibilité à un grand nombre de spectateurs de découvrir ces "drôles de machines".

LA GENÈSE DES CAISSES À SAVON

À l'origine, les premières caisses à savon étaient des véhicules construits pour et par les enfants. Composées d'une caisse en bois, de quatre roues et d'un système rudimentaire de direction et de freinage, elles permettaient de descendre des pentes abruptes sur des chemins sinueux. La première course remonte à 1904 en Allemagne. À partir de 1933, aux États-Unis, elles prennent un essor mondial et reçoivent le nom de « Caisse à Savon » car elles sont fabriquées à partir de véritables boîtes d'emballage de savons.

LEUR HISTOIRE MAYENNAISE

L'initiative du projet revient à un Argentréen. Les premières courses ont lieu à Laval dans les années 70 en collaboration avec des maisons de quartier et des mouvements d'éducation populaire.

Après une pause dans les années 90, on retrouve régulièrement cette compétition dans les communes du département : La Baconnière, Montsûrs, Saint-Pierre-le-Pottier, Laval...

LEUR HISTOIRE AU SERVICE JEUNESSE

Été 2010, quatre jeunes du service jeunesse intercommunal découvrent une descente de caisses à savon à Montsûrs. Très enthousiastes, ils souhaitent mettre en place un projet pour les jeunes des communes d'Argentré, Louvigné et Soulgé-sur-Ouette.

Il reste à construire les châssis et réaliser les carrosseries pour participer au camp collectif lors du championnat. Le service Jeunesse leur propose alors de se retrouver certains mercredis et une partie des vacances scolaires pour fabriquer leurs bolides.

2011 : participation de dix jeunes aux challenges (avec l'aide précieuse de deux papas pour le châssis) qui est récompensée par la remise du prix du fair-play.

2012 : vingt jeunes participent à l'activité « caisses à savon », assistés par six papas. L'équipe se fait remarquer par d'excellents classements et propose d'accueillir le championnat dans la commune d'Argentré l'année suivante.

2013, vingt-quatre jeunes sont impliqués dans le projet autour de huit voitures et avec le soutien de leurs parents qui créent l'association «Les Fêlés de la Caisse ».

LA NAISSANCE DE L'ASSOCIATION « LES FÊLÉS DE LA CAISSE »

Pour accompagner les jeunes autour de ce projet et accueillir le championnat, l'aide des parents est apparue très rapidement nécessaire, certaines activités ne pouvant être développées par le service jeunesse sans leur aide.

L'association « Les Fêlés de la Caisse » est née, grâce au soutien financier des municipalités d'Argentré et de Louvigné, le 14 décembre 2012 et compte vingttrois parents désireux de s'impliquer dans les activités de leurs enfants.

De février à juin, ce sont les papas dits « papas bricoleurs » qui se retrouvent régulièrement pour fabriquer les châssis, avec du matériel récupéré grâce au bouche-à-oreille.

Les « fêlés de la caisse » prévoient entre autres d'installer une buvette, un stand de vente de sandwichs et une exposition autour des caisses à savon pendant les épreuves.

LA PRÉPARATION DU CHAMPIONNAT

À l'issue de la candidature d'Argentré pour l'accueil du championnat 2013,



CAISSES À SAVON DÉBOULE À ARGENTRÉ

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter : la mairie au 02 43 37 30 21, ou les Fêlés de la Caisse : lesfelesdelacaisse@argentre.fr





les organisateurs (Francas de la Mayenne) sont venus en septembre choisir la piste idéale et vérifier que la commune disposait des infrastructures nécessaires pour l'installation d'un camp pour deux cents personnes. Compte tenu des différentes contraintes, le choix de la piste s'est arrêté sur les rues de la Vallée et du Moulin de la Roche.

Pour faire de cette semaine de championnat une réussite, Oxyjeunes et les Fêlés de la Caisse se mobilisent autour de son organisation : réalisation des supports de communication, préparation d'une exposition, aide à l'installation et sonorisation de la piste, animation de la buvette, atelier de réparation sur le camp, remise du prix du fair-play, organisation du pot final... sans oublier la réservation du soleil!

LE DÉROULEMENT DU CHAMPIONNAT

Trois temps forts à ne pas manquer : Le jury technique et esthétique : lundi 22 juillet à 20h 30

La NOCTURNE : mercredi 24 juillet à

partir de 20h

La remise des prix : vendredi 26 juillet à 11h

a i in

Activité éducative pour les uns, loisir de groupe pour les autres, animation de village ou sport familial, la caisse à savon se cherche, s'invente et se partage.



ATTENTION

Durant le championnat, les rues de la Vallée et du Moulin de la Roche seront bloquées à la circulation. Une zone 30 km/h sera mise en place dans la rue des Sports (du restaurant à la rue des rochers).



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

2 rue de la Vallée 02 43 90 50 26

Courriel: bibliotheque.argentre@argentre.fr





L'ACTUALITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE A ÉTÉ PARTICULIÈREMENT RICHE CE PRINTEMPS

En février, la bibliothèque s'est associée à l'école de musique « Maurice Ravel » et à l'atelier d'écriture « Graines de mots » pour présenter une soirée « Poèmes et musique au Pays du soleil levant ». La soirée se termina par une dégustation de sushis, préparés par la jeune japonaise Miki.

En mars, suite à l'exposition au Grand Palais à Paris, la bibliothèque d'Argentré a demandé à Brigitte Maline de nous présenter Edward Hopper, peintre américain des années 30. Des textes écrits par l'atelier d'écriture « Graines de mots » à partir de ses peintures ont été lus au cours de la soirée qui a ravi la trentaine de personnes présentes.

En juin, l'atelier d'écriture a publié un recueil de textes écrits sur des lieux d'Argentré, Parné et Bonchamp et illustré par des peintres amateurs des trois communes que nous avons sollicités pour peindre ces lieux ; Nous tenons à les en remercier ici (

UNE DATE À RETENIR

Dimanche 17 novembre sera une journée « Contes de toutes les couleurs » pour petits et grands, avec la participation du conteur Thierry Mousset. Maquillages et desserts de toutes les couleurs seront également au rendez-vous.



Pour sa 16e saison, l'association Arthéa a proposé une nouvelle fois une année culturelle riche, diversifiée et toujours surprenante qui s'est achevée par la semaine théâtrale finmai.

Au menu, 3 groupes, 3 tableaux et 3 textes d'une grande qualité et d'une grande complexité technique pour les acteurs, petits et grands.

Le groupe des plus jeunes s'est montré un groupe attentif, à l'écoute, rigoureux, engagé et motivé au dire de leur professeur. Même en coulisse, ils n'ont rien eu à envier aux adultes pour le respect de ceux qui sont sur scène, ne disant mot, ne faisant pas un bruit et prêts à rejoindre le plateau pour exprimer leur talent et pourtant, c'était leur première fois pour 80% d'entre eux.

La pièce «2084» a percuté le public tant par son message sur l'avenir de la société et les multiples dérives que par un jeu proche de la perfection. Quant aux adultes, sur un sujet très réaliste et très accessible, ils ont fait rire un public tout acquis à leur cause.

Dans le cadre de la réorganisation des rythmes scolaires, Arthéa réfléchit à la mise en place d'une activité théâtrale sur le temps périscolaire.

Rendez-vous pour les inscriptions à Associations en fête le 7 septembre après-midi (

Didier Beaudet, président 06 22 74 75 14 02 43 66 11 53



ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE MAURICE RAVEL

UNE ANNÉE MUSICALE RICHE EN PROJETS

« L'Ensemble de cuivres de l'Agglo » et les orchestres de l'École Maurice Ravel (dirigé par son directeur Christophe Turcant), le big band (dirigé par Franck Serveau, professeur de saxophone), l'atelier Jazz (dirigé par Guillaume Bellanger) ont participé à différents concerts du Pays de Laval depuis le début de l'année scolaire.

L'École de musique a aussi offert une soirée guinguette avec des groupes d'élèves et professeurs qui ont fait chanter et danser les parents à Louvigné. Avant que la salle des Angenoises (de Bonchamp) accueille les élèves de l'école primaire de Louvigné pour un concert de chorale accompagné par l'orchestre des professeurs de l'École M. Ravel, la commune d'Argentré a proposé des concerts pour l'ADMR, un concert de Noël avec les chorales (dirigées par Nadège Huard) puis un projet avec l'atelier écriture d'Argentré (avec une dégustation de sushis!)

La danse qui a repris ses activités en janvier a donné son spectacle le 15



juin à Bonchamp avant le « Concert Class » à l'Abbaye d'Entrammes et toutes les fêtes de la musique **«**

DATE À RETENIR

« Portes Ouvertes » de l'école M. Ravel le samedi 31 août de 14h à 18h Chacun pourra essayer les instruments avec les enseignants de l'école.

PERMANENCES

pour les inscriptions de la rentrée prochaine :

- Lundi 1er juillet 2013 de 18h à 20h : Ancienne mairie d'Argentré
- Mardi 2 juillet 2013 de 18h à 20h :

Salle du Conseil de l'ancienne mairie d'Entrammes

- Mercredi 3 juillet 2013 de 18h à 20h : École de musique de Bonchamp
- **Jeudi 5 septembre 2013** de 18h à 20h : Ancienne mairie d'Argentré
- Vendredi 6 septembre 2013 de 18h à 20h : Salle du Conseil de l'ancienne mairie d'Entrammes
- Samedi 7 septembre 2013 de 10h à 12h : École de musique de Bonchamp

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Christophe Turcant, au 02 43 91 45 15 ou 06 84 37 69 33



L'école de musique et de danse Maurice Ravel accueille les enfants des communes d'Argentré, Bonchamp, Entrammes, Forcé, Parné-sur-Roc et, Louvigné. Elle dispense des cours de classique et modern jazz pour adultes et enfants à partir de 5 ans dans les salles des communes d'Argentré et Entrammes. Elle compte 133 danseuses et un danseur, qui ont commencé les cours le 7 janvier 2013. Le temps fut court pour imaginer les chorégraphies, sélectionner les musiques et réfléchir sur les tenues et costumes du Gala. Les professeurs (Aurélie Cantin et Lucie Derennes),

ASSOCIATION RÊVES D'ÉTOILES DANCE BRIGHT STORY

épaulées de Rêves d'Étoiles ont relevé le défi avec succès. L'année s'est clôturée par un Gala

de danse, qui s'est déroulé le 15 juin 2013 aux Angenoises à Bonchamp. 134 élèves ont évolué en classique et modern jazz sur le thème DANCE BRIGHT STORY, imaginé par les professeurs de danse. Nous avons pu apprécier les différents tableaux où les élèves ont pu danser sur des musiques très variées et entraînantes.

Les danseuses et danseur ont pris plaisir à faire ce Gala avec la complicité de leurs 2 professeurs.

Le 11 octobre 2013 l'association Rêves d'Étoiles organise son assemblée générale à Argentré, salle de la Jouanne à 20h30. À cette occasion venez rencontrer l'équipe. Nous sollicitons vivement les parents d'élèves pour intégrer l'association qui manque cruellement de bénévoles. Cela faciliterait l'organisation et la préparation du Gala de fin d'année. Si vous avez un peu de connaissances en couture, ou encore un esprit créatif, ou si tout simplement vous voulez aider de votre mieux l'association, VENEZ NOUS REJOINDRE! **《**

Bonne vacances à tous, Le Bureau

Pour tous renseignements concernant les cours de danse, veuillez contacter M.Turcant Christophe à l'école de musique et de danse Maurice Ravel : musique.bonchamp@wanadoo.fr Pour tous renseignements concernant l'organisation du Gala de danse : associationrevesdetoiles@laposte.net



LES 8 SCAROLES DES JARDINS EN PARTAGE

Faire un potager non pas chez soi mais derrière la mairie, quelle drôle d'idée avouez le !

Et pourtant cette démarche participative qu'on nomme « les incroyables comestibles » vise à créer un nouvel art de vivre en redynamisant les échanges locaux par le partage de légumes 'bio' cultivés par les habitants et offerts librement à tous et notamment à la disposition de ceux qui en ont besoin. C'est tout simple : on plante, on arrose et on partage. Ce projet, encadré par des bénévoles de l'association est ouvert à tous. Alors n'hésitez pas à venir nous voir le mardi à partir de 18h et le jeudi après 20h à l'arrière de la mairie. Bonne humeur et partage vous y attendront.



Le marché de la Naillère du vendredi soir s'est enrichi d'une nouvelle possibilité pour les membres de l'association : commander ses produits sur internet. La démarche est simple :

II faut être adhérent de l'association (minimum de 5€ annuel)



On dispose alors d'un mot de passe permettant de se connecter sur le site des 8 scaroles.

On peut alors remplir son « panier virtuel » du samedi midi au mardi soir, les producteurs validant les commandes les mercredis et jeudis avant le marché. On passe ensuite au marché du vendredi soir entre 17h30 et 19h30.

Vous êtes intéressés ?

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : lemarchebio@les8scaroles.fr,

nous nous ferons un plaisir de vous renseigner.

MARCHÉ BIO

Ouvert à tous, tous les vendredis de 17h30 à 19h30 à la ferme de la Naillère, route de Saint Céneré.

Nombreux produits bio en vente : légumes, bœuf, porc, veau, pain, œufs, fromages, volailles, vin, bière, huile, farine... (

Site internet : www.les8scaroles.fr



LE DOMICILE FACILE À VIVRE

LE BÉNÉVOLAT À L'ADMR

À l'ADMR, chaque association locale est animée et gérée par une équipe de bénévoles bien implantés dans leur localité : ils connaissent les habitants, les institutions, son économie.

C'est aux bénévoles de cerner les attentes des personnes, de trouver la réponse adaptée à leur demande, d'obtenir les meilleurs financements, d'accompagner et de veiller au bien-être des personnes aidées, en lien étroit avec l'entourage.



Notre association a besoin de bénévoles à Argentré (

N'hésitez pas à nous contacter : ADMR Argentré - 02 43 68 15 41



FAMILLES RURALES LES BALADES AU CRÉPUSCULE



LES BALADES AU CRÉPUSCULE REPRENNENT EN JUIN/JUILLET 2013

Elles sont gratuites et accessibles à tous. Attention changement de jour pour les balades, elles se dérouleront le lundi soir au lieu du mardi soir comme en 2011 et 2012. Départs groupés du parvis de l'église, à 20h précises.

Programme 2013

10/06 : Les Coprins, route de Châlons, les Marzelles

17/06: Le tour du village

24/06 : Balade musicale avec la participation des élèves de l'école de musique Maurice Ravel d'Argentré; Château d'Hauterive, route de Châlons, les Marzelles

01/07 : Balade à Louvigné (prévoir

véhicules pour covoiturage) 08/07 : Circuit des moulins

15/07 : Le tour du village à l'envers

22/07 : Les Coprins à l'envers

29/07 : Au choix des participants.

ÉVEIL SPORTIF

C'est un chemin de découverte pour les enfants de 3 à 6 ans afin qu'ils prennent conscience des possibilités de leur corps. Sous forme de jeux, les enfants découvrent : les jeux collectifs, les jeux d'opposition, l'athlétisme, les jeux d'équilibre et gymniques, les jeux de raquette.

Les séances ont lieu chaque lundi pendant 1 heure. Possibilité de 2 niveaux 3/4 ans et 5/6 ans à la rentrée selon la demande.

Pour toute question, contacter : M-F BERTRON 06 83 29 40 34.

ZUMBA POUR LES ENFANTS?

A la rentrée de septembre, l'association propose de mettre en place des cours de zumba pour les enfants de 7 à 12 ans, garçons et filles. Durée du cours 45 mn. Les cours auront lieu salle multisports au Complexe sportif, le mercredi de 18h à 18h45.

PROCHAIN SÉJOUR NEIGE DU 7 AU 15 MARS 2014

C'est l'été, il fait beau, mais il faut déjà penser à l'hiver... Que diriez-vous de passer une semaine à la montagne, seulement pour changer d'air, ou, pourquoi pas, pour skier?

Vous ne vous occupez de rien (sauf de vos valises). On s'occupe de tout.

Nous organisons notre 5° séjour à la neige : Départ d'Argentré le vendredi 07/03/14 en soirée et retour le samedi 15/03/14 en matinée.

Destination : La Savoie (Vallée de la Maurienne)

3 formules : Détente, ski de fond et ski alpin tout compris (transport en car, hébergement et restauration en pension complète + locations de matériel et remontées mécaniques si ski)

Pour les randonneurs à pied : La Vallée de la Maurienne vous attend (de Modane à Bonneval/Arc)

Pour le ski alpin : Domaine de Val-Cenis Vanoise

Pour le ski de fond : Domaines de Sollières-Sardières, Termignon, Val-Cenis, Bramans, Bessans

Contact : Marie-Noëlle THUAULT au 02 43 37 31 35 ou thuault.d.mn@wanadoo.fr

PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS ET INSCRIPTIONS

Le samedi 7 septembre 2013 de 14h à 17h lors de « Associations en Fête » (

Contact : famillesrurales@argentre.fr www.argentre.fr/famillesrurales



Nos « Babies » se sont émerveillés devant les spectacles proposés par Nicolas Music (magicien-clown) le vendredi 8 février, mardi 19 mars, vendredi 26 avril et ont écouté les comptines de Magalie Grégoire (conteuse) le vendredi 17 mai.

Ces interventions ont pu être financées grâce aux bénéfices réalisés lors de nos bourses aux vêtements. Nous remercions encore chaleureusement tous les parents et bénévoles qui nous ont apporté une aide précieuse (

Marie-Hélène MAINE Tél. 02 43 37 32 59 ou Patricia GODARD Tél. 02 49 90 47 96 www.lesbabies.e-monsite.com

AGENDA

Vendredi 26 juillet : Nicolas Music Vendredi 6 septembre : Nicolas Music Vendredi 27 septembre : Magalie

Grégoire

Samedi 5 octobre : Bourse aux

vêtements Automne/Hiver

Vendredi 29 octobre : Nicolas Music Vendredi 15 novembre : Magalie

Grégoire

Samedi 21 décembre : Fête de Noël







LES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES 20 ANS D'AMITIÉ

Notre Sainte-Barbe 2012 a été l'occasion de retrouver nos homologues allemands pour célébrer 20 ans d'échanges conviviaux entre nos 2 casernes. Nous avons eu la joie de retrouver Roland Schliefer chef des pompiers, accompagné de Uwe, Ulrich, Jürgen et Marcel arrivés à bon port après une bonne nuit de route enneigée (départ 21h le jeudi de Babenhausen et arrivée 13h le vendredi à Argentré). Après ces retrouvailles, nous leur avons fait découvrir notre terroir vinicole national grâce à un bref cours d'œnologie animé par Patrick Barreau, à la Cave le Vignot à Saint Jean sur Mayenne. Le samedi, nous sommes allés visiter Saint Malo intra-muros ainsi que le Centre de Secours de la ville. Ce fut une nouvelle fois l'occasion d'échanger sur nos cultures, de se rappeler les bons vieux souvenirs et d'en construire de nouveaux. Riche en évènements, cette Sainte-Barbe a vu Olivier Legrand recevoir la médaille de vermeil pour ses 25 ans de carrière, Didier Godard et Gérard Bourcin nommés au grade de sergent honoraire pour leur retraite après 38



années de service pour l'un et 28 années pour l'autre et Madame Madeleine Longuèvre, veuve de pompier, recevoir un joli bouquet pour son 100e anniversaire.

DATE À RETENIR

Virades de l'Espoir le 28 septembre 2013 de 10h à 18h

Pour la 4^e année consécutive, les sapeurspompiers d'Argentré et ses partenaires seront à pied d'œuvre pour les Virades de l'Espoir. Avec l'aide des habitants d'Argentré et de ses environs, c'est à peu près 1500€ que nous donnons chaque année pour soutenir la lutte contre la mucoviscidose.

Cette année encore nous comptons sur vous pour participer aux jeux et activités que nous vous proposerons derrière la mairie.

Vous aurez la possibilité de vous restaurer avec nous le midi. Buvette et des crêpes seront proposées toute la journée (

ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE DE BONCHAMP-LÈS-LAVAL, ARGENTRÉ, LOUVIGNÉ

« LES MOTARDS ONT DU CŒUR » SONT PASSÉS À ARGENTRÉ



Lors des 2 dernières collectes des 21 février et 18 avril, une centaine de personnes s'est présentée avec à chaque fois 6 ou 7 nouveaux donneurs et près d'une centaine de poches de sang collectées.

Le dimanche 12 mai 2013, « Les motards ont du cœur » étaient de passage à Argentré. 40 motards se sont arrêtés à 9h sur la place de l'église, le temps pour Daniel Lesaint de leur remettre au nom de l'association 2 promesses de don de sang et 3 promesses de don d'organes. Un moyen de sensibiliser au don de sang et don d'organes qui rend tant service aux personnes malades ou accidentées.

Nicole Boutet, d'Argentré, a rejoint l'association en tant que trésorière adjointe (

CALENDRIER DES COLLECTES DU 2° SEMESTRE 2013

- jeudi 22 août
- jeudi 24 octobre
- jeudi 19 décembre.

Nous comptons sur vous!

Daniel Lesaint lesaintdaniel@neuf.fr Tél: 02 43 37 35 71 adsb-bonchamp53@sfr.fr www.adsb-bonchamp53.e-monsite.com

COMICE AGRICOLE NOUVEAUTÉ 2013, DIVERSIFICATION DE RACES D'ÂNES

À noter dans vos agendas, le prochain comice aura lieu le samedi 6 Juillet 2013, allée d'Hauterives à Argentré. La soirée dansante « entrecôte frites » qui suivra aura lieu à la salle des Fêtes de la Chapelle-Anthenaise.

N'hésitez pas à concourir pour le plus beau panier de légumes et à réserver vos places pour la soirée dansante. On vous attend nombreux!

On yous attend nombreux ! (

Le Comice Agricole souhaite accueillir de nouveaux exposants, pour tous renseignements, contactez M. Didier MOTTIER au 02 43 37 35 68.



CLUB DES AÎNÉS VALLÉE DE LA JOUANNE



Le 23 mars au cours d'un repas amical, Émile Brault a rendu hommage à cinq membres du bureau, les remerciant du travail qu'ils ont accompli : Marie Gary et Bernadette Pinot, membres du bureau depuis 14 ans et 9 ans, ont reçu chacune une fleur, Claude Sevin et Cyr Vannier membres du bureau pendant 12 et 9 années se sont vu offrir un livre, Bernard Réauté vice-président durant 12 années a reçu quant à lui un DVD.

Suite à la démission du président Emile Brault, un nouveau bureau a été élu pour assurer l'intérim, jusqu'à l'Assemblée Générale de janvier 2014, à la demande de Bernard Leclerc, président de la Fédération « générations mouvement » (anciennement « Les aînés ruraux ») Présidente : Thérèse Guilmeau, viceprésidents : Jules Leclerc et Raymond Séby, secrétaire : Jules Leclerc, secrétaire adjointe : Mado Chauveau, trésorière : Marie Brault, trésorier adjoint : Bernard Mézière, membres : Jeannine Mézière, Ghislaine Ducros, Michel Planchais, Joëlle Séby, Daniel Courcelle.

Le nouveau bureau tient à rendre hommage à Emile Brault pour le travail accompli durant ses 12 années de présidence.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

Voyage au Puy du Fou vendredi 30 août 2013, pique-nique au bois de l'Huisserie le 12 septembre ainsi que les bals du 25 août avec Yannick Sourdin et du 20 octobre avec Thierry Lefèvre (

Bonnes vacances à tous, Le bureau

Contact : Thérèse Guilmeau tél : 02 43 37 38 39





US ARGENTRÉ LE MOT DU PRÉSIDENT



Cette année nous avons travaillé sur la mise en place d'un règlement intérieur et sur la révision des statuts.

Nous allons devoir nous adapter aux changements des rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2013 en mettant en place des activités sur les créneaux horaires libérés.

Alors que le chantier de rénovation des salles va démarrer, ce qui est une bonne nouvelle quant aux perspectives d'amélioration des conditions de jeux, nos sujets de préoccupation sont nombreux : avenir fragile de certaines sections, difficultés pour renouveler les équipes de bénévoles...

Pour la première fois depuis de nombreuses années, nous pourrions voir le panel des activités se réduire à la rentrée ce qui est dommageable pour les enfants de la commune.

Les causes de ces difficultés sont

multiples : les bénévoles, les moyens, les projets, les équipements, l'encadrement...

Si la crise du bénévolat devait se poursuivre, il y a fort à penser que de nouvelles sections pourraient se trouver en difficulté.

Alors cela vaut peut-être le coup que chacun d'entre nous réfléchisse à un engagement bénévole raisonné... (

Marcel Chesnay

SECTION BADMINTON

LE BADMINTON EST EN FORME

Et une saison de plus qui s'achève pour la section badminton.

Le bilan sportif de la saison est en demi-teinte avec la descente de l'équipe D4 en D5. En revanche, l'autre équipe évoluant en D5, principalement composée de joueurs et joueuses loisirs, a apprécié sa saison. En septembre, ces adultes qui découvraient pour la plupart ce sport étaient plutôt réservés pour aborder la compétition mais au final, très heureux d'y avoir « goûté » et prêts à renouveler l'expérience la saison prochaine. Merci donc aux 37 adultes, hommes et femmes, qui se sont investis dans le





SECTION FOOT MONTÉE DES ÉQUIPES A ET B



La saison 2012-2013 se termine par la montée de l'équipe A et de l'équipe B tant attendues par le club et la commune. Félicitations à tous les joueurs, aux encadrants et aux supporters;

L'équipe C se classe $8^{\rm e}$ du championnat tandis que l'équipe D termine $3^{\rm e}$: Félicitations pour cette équipe créée cette année.

Pour conclure avec les vétérans, la saison en championnat s'est bien passée avec une 4e place et en bonus une finale

en coupe Loisirs qui a eu lieu le dimanche 5 mai. Bravo à tous les joueurs pour ce beau parcours.

Merci à l'équipe qui encadre l'école de foot U7, U9, U11, félicitations pour leurs championnats et les plateaux organisés à Argentré.

L'équipe U13 en entente avec l'ASPTT débute la première partie du championnat avec deux équipes et finit à une équipe à cause d'un manque de motivation de certains joueurs. Bilan satisfaisant. L'équipe U15 en entente avec l'ASPTT, termine 2º du championnat, très grosse motivation des joueurs et des encadrants. Le bureau remercie les sponsors pour leur soutien ainsi que tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour encadrer les jeunes et les seniors, de même que les arbitres.

Un coucou à nos jeunes filles footballeuses qui ont rejoint les garçons (Lindsey, Manon et Caroline). Si des jeunes sont intéressés pour jouer au football, n'hésitez pas à rejoindre nos féminines.

Nous lançons un appel pour des arbitres officiels ainsi que des joueurs U17 pour créer une nouvelle équipe. N'hésitez pas à nous contacter.

Dates à retenir : « Associations en fête » le samedi 7 septembre et choucroute le 16 novembre (

Contacts: Laurent Besnier, président 02 43 37 37 10 ou David Leroisnier, secrétaire 02 43 98 13 89

championnat départemental et rendezvous en septembre 2014.

Côté jeunes, la nouvelle section créée en septembre 2012 qui avait attiré 13 jeunes de 7 à 10 ans a bien fonctionné malgré l'arrêt en cours de saison pour certains, sans doute dû au froid de la salle! Ils ont participé en mars à un RDJ (regroupement jeunes, plateaux bad) à l'Huisserie qu'ils ont beaucoup apprécié. Les 11/16 ans qui sont au nombre de 10 ont, quant à eux, participé à 6 TDJ (Trophée de Jeunes) et leurs bons résultats augurent un avenir positif pour le club. Ils ont aussi participé à un tournoi avec les adultes du club et il est d'ores et déjà sûr que nous en retrouverons quelquesuns dans les équipes seniors d'ici 1 ou 2 ans.

Le concours de belote en février 2013 a attiré 46 équipes, preuve que la belote à Argentré, c'est aussi possible. La nuit de Bad proposée le 31 mai (juste avant la fermeture de la salle pendant 3 mois, pour cause de travaux) a été le succès de l'année pour la section avec la participation de 124 joueurs et joueuses venus des 4 coins du département (Gorron, le Genest, ESL Laval, St Berthevin, Vaiges, Soulgé, Montsûrs, Louverné) mais aussi une quarantaine d'Argentréens. Ce tournoi, qui se voulait en premier lieu convivial, a permis à de nombreux non licenciés de découvrir le badminton sous une forme festive.

La section badminton tient à remercier la section tennis pour le prêt de leur terrain (4 terrains supplémentaires), sans lequel cette soirée n'aurait pas pu se faire. Bonnes vacances au soleil et rendezvous à Associations en Fête le samedi 7 septembre 2013 de 14h à 17h et pourquoi ne pas venir rejoindre la section badminton qui démarrera la saison 2013/2014 avec un nouveau bureau et avec un (ou une) nouveau président... En effet, Stéphane Galli (président pendant 6 ans) a décidé de tirer sa révérence lors de l'assemblée générale du 7 juin 2013 mais restera un membre actif de la section. Pour contacter la section badminton : usabad53@yahoo.fr

Pour plus d'infos : 02 43 02 73 16 ou

usabad53@yahoo.fr ou sur le site : argentre.fr/us

ou sur le site : argentre.fr/us Stéphane Galli, président

SECTION BMX

BRAVO À OCÉANE, MARTIN ET THOMAS

Cette année, Thomas, Océane et Martin ont participé à toutes les coupes de France.

Très belle performance de Thomas Grassin évoluant en élite 2 puisqu'il gagne plusieurs courses et se classe premier au classement par points, ce qui est de bon présage pour son passage en élite 1. De belles prestations pour Océane Besnier qui a accédé à plusieurs podiums et se classe 2^e au classement par points. Belle saison pour Martin Champion qui a atteint la finale à plusieurs reprises, il est actuellement septième au classement par point. Les 25 et 26 mai, ils participeront à la dernière coupe de France de la saison, celle-ci déterminera leur accès à la catégorie supérieure.

Au niveau régional, une douzaine de pilotes a participé régulièrement aux coupes régionales. Le 19 mai à Champagné les Marais, les huit premiers du classement général des coupes régionales ont été récompensés : Quentin Gesbert (3e), Vincent Denis (4e), William Tiercelin (5e) et Niels Foucher (4e) ont reçu leur

Une petite quinzaine de pilotes participe au national BMX (anciennement interrégion), la troisième et dernière course aura lieu à Teillay les 15 et 16 juin. Un classement déterminera l'accès éventuel des pilotes au TF BMX (Trophée France) à Serre Chevalier ou au championnat de France à Massy. Les entraînements sont encadrés le mercredi



par Anthony Oger et le samedi soit par Niels Foucher, Thomas Grassin, Rodolphe Cuguen, Didier Guyon et Sylvie Péan-Champion. Ils ont lieu le mercredi de 14h30 à 16h30 et le samedi de 14h à 16h. Cette année, l'effectif est un peu en baisse avec des difficultés pour fidéliser les nouveaux adhérents. L'effet JO semble s'atténuer (

À NOTER

samedi 31 août, course promotionnelle en semi-nocturne, les essais débuteront en début d'après-midi. Vous pouvez déjà réserver vos moules-frites ou saucissesfrites auprès des personnes ci-dessous.

Pour tous renseignements : Fabrice Tiercelin (président): 02 43 37 86 57, Pascal Bricard (vice-président) : 02 43 98 95 05, Virginie Gesbert (secrétaire) : 02 43 66 82 61.

SECTION CYCLO LE VELO C'EST FACILE, IL N'Y A QU'À PÉDALER!



La saison 2013 est bien remplie. Le brevet d'Ahuillé est venu au niveau local compléter nos rencontres extérieures, et hebdomadaires. Pour agrémenter la fin de celle-ci, notre sortie pique-nique sera basée sur le thème « découverte de la nature ». La partie effort et oxygénation se déroulera entre Argentré et Angers. La partie découverte se fera avec la visite du parc Terra Botanica (

Contact : Jean-Pierre Pommier, jeanpierreepommier@wanadoo.fr ou 02 43 37 38 07

SECTION PÉTANQUE FRANC SUCCES POUR LES SOIRÉES LOISIRS



Les amateurs de pétanque ont repris le chemin du terrain près du plan d'eau depuis le 15 février. Les premiers entraînements se sont déroulés sous un temps froid et pluvieux. La défaite en coupe de France fut un petit échec... l'équipe adverse était très forte. Les résultats aux différents championnats sont mitigés : de bonnes parties et des parties en demi-teinte, ce qui ne pardonne pas à ce niveau. Jérémy Cailton associé à deux jeunes de Château-Gontier et Bonchamp est champion de la Mayenne en junior, ils iront aux championnats de France au mois d'août à Nevers.

Les soirées loisirs de vendredi connaissent toujours un franc succès malgré le temps pluvieux. Environ 25 joueurs ou joueuses sont présents. Cette année quelques jeunes nous ont rejoints. Il est toujours possible de venir si l'envie de taquiner le cochonnet vous tente (rendezvous à 20h le vendredi près du plan d'eau).

L'ambiance est assurée tout au long des soirées....

Un concours aura lieu le vendredi 11 octobre pour ceux qui le souhaitent (les joueurs licenciés dans un autre club ne seront pas acceptés.) (

Contact : Dominique Fontaine, dominique.fontaine1@orange.fr



SECTION TENNIS

UNE SORTIE À ROLAND GARROS POUR CLÔTURER LA SAISON

CHEZ LES JEUNES

Depuis 3 saisons l'école de tennis se clôture par la remise de diplômes et de récompenses sous forme d'insignes de couleurs. Cette année encore, les jeunes de l'école de tennis sont venus passer les tests pour valider leur année sportive. Les 2 brevetés d'état Anne-Béatrice Lemaitre et Richard André ainsi que l'animateur sportif Cyrille Prual les ont félicités du travail effectué toute la saison. Chez les compétiteurs, 5 équipes étaient engagées en championnat. En individuel, 11 jeunes s'étaient inscrits au championnat départemental. Le tournoi jeune qui habituellement se déroule en juin a accueilli les jeunes du département pendant les vacances de Pâques où plusieurs jeunes d'Argentré ont pu se distinguer notamment Oscar Dubois et Kevin Fadier en 8 ans ou encore Tristan Javelle en 9/10 ans.

CHEZ LES ADULTES

En senior, deux équipes masculines et une féminine, en vétérans quatre équipes masculines et une féminine étaient engagées. Une équipe masculine et une équipe féminine étaient engagées en coupe d'été qui est une compétition plutôt



réservée au loisir. Le tournoi interne a de nouveau été bien suivi. Chez les dames, Sophie Dasse a battu en finale Valérie Petithomme. Chez les messieurs, Jean Charles Deuil a battu Jérôme Sabin.

ROLAND GARROS

Le dynamisme de l'équipe dirigeante a permis d'organiser un car pour se rendre à Roland Garros, 50 personnes ont ainsi pu profiter d'un temps magnifique pour voir évoluer des joueurs de haut niveau.

PROCHAINE SAISON

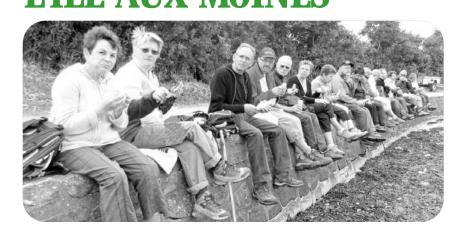
La section tennis accueille les jeunes dès 5 ans. Les cours sont dispensés par des brevetés d'état. Pour les adultes, des cours sont dispensés pour tout niveau. Rendez-vous à Associations en Fête le 7 septembre pour les renseignements nécessaires.

APPEL AUX BÉNÉVOLES

Afin de poursuivre le travail engagé par l'équipe de dirigeants, nous avons besoin de volontaires pour faire fonctionner la section tennis. Si chacun prend une petite responsabilité, la charge devient minime et l'école de tennis, les compétiteurs jeunes et adultes pourront pratiquer leur passion dans les meilleures conditions. Merci à vous (

Contacts au club : Thierry ROCHER 02 43 02 91 20 Marcel CHESNAY 02 43 37 32 23

SECTION RANDONNÉE PÉDESTRE UNE SORTIE À L'ÎLE AUX MOINES



Le dimanche 9 juin la sortie annuelle du bord de mer a rassemblé 64 randonneurs, destination le golfe du Morbihan où le bateau nous attendait pour traverser vers l'île aux Moines. 2 randonnées (10kms et 16kms) étaient proposées sur de magnifiques sentiers à la découverte de dolmens, fontaines, chaumières, avec de belles vues sur les l'îles voisines et les côtes du littoral. Nous avons eu la chance d'avoir une journée sans une goutte de pluie avec un timide rayon de soleil, temps idéal pour randonner. Tous sont rentrés les poumons remplis d'air iodé et de parfums de fleurs (

Date à retenir : assemblée générale dimanche 20 octobre à 17h

Président : Maurice Bourdais rando@argentre.fr

http://www.argentre.fr/rando



INFORMATIONS DIVERSES



RENCONTRE AVEC UN PASSIONNÉ FAMILY DOG ÉVOLUTION

Sophie SABIN est allée à la rencontre de Frédéric LEROY, gérant de Family Dog Évolution.

Bonjour, pouvez-vous vous présenter ?

J'habite à Argentré depuis maintenant treize ans avec ma femme et mes trois enfants au lieu-dit La Torterie.

Quel a été votre parcours avant la création de votre pension canine? Les parents de ma femme sont éleveurs canins. Ils passaient tous leurs weekends à présenter les chiens aux expositions de beauté. Le seul moyen de les rencontrer était de les accompagner. Je trouvais le temps long et comme je possédais moi-même une chienne de la race Hovawart, j'ai décidé de la présenter à un concours pour faire passer le temps. À ma grande surprise, elle a fini première de ce premier concours et c'est ainsi que la passion des chiens est née. Depuis, elle a gagné plusieurs prix et on a commencé à me dire : « Pourquoi tu ne lui fais pas faire des petits? ». C'est ce que nous avons fait et nous avons gardé une chienne. Désormais nous avons onze chiens dont les chiots sont adoptés dans le monde entier. Afin de donner un cadre légal et réglementaire à notre élevage, j'ai passé un certificat de capacité en 2005 et créé la société d'élevage.

L'élevage n'est pas la seule corde à votre arc ?

En effet, tout en continuant mon activité professionnelle, je me suis rendu compte que les gens à qui je vendais des chiots me demandaient de plus en plus de conseils en termes d'éducation canine. J'avais certes des connaissances acquises sur le terrain mais il m'a semblé important de suivre une formation spécifique à Nantes. J'ai ainsi obtenu mon diplôme d'éducateur canin comportementaliste en 2010. J'ai ensuite pu commencer à donner des cours d'éducation canine dans un espace aménagé à cet effet à La Perrière, avec parcours d'« agility ».



Comment est née cette idée de pension canine ?

Les personnes que je côtoyais dans le cadre de l'élevage et de l'éducation ont commencé à me demander si je pouvais prendre leur chien en pension pendant leurs vacances. Cela commençait à me poser des soucis car je devais mettre mes propres chiens en pensions pour pouvoir accueillir les leurs. Il y avait une forte demande et j'ai donc décidé de sauter le pas et tenter l'aventure.

La société Family Dog Évolution c'est quoi ?

Cette société est l'aboutissement d'une passion. Elle a été créée en 2012 et regroupe en fait quatre activités : l'élevage, l'éducation canine, la pension canine et la vente d'aliments de marque JOSERA. Il nous reste encore un certain nombre d'aménagements extérieurs à réaliser mais, après un an de travaux, 29 box sont prêts à accueillir des pensionnaires. Je me consacre désormais à 100% à cette activité puisque je viens d'arrêter mon activité salariée. Nous pratiquons des tarifs selon la taille du chien (de 11 à 13 € la journée, alimentation comprise).

Quelle vision de votre métier avezvous ?

J'ai pensé cette pension comme un camping plein air où les animaux

viendraient en vacances. Les lieux sont arborés, un espace clôturé de promenade est à leur disposition. Alors que la loi exige un minimum de 5 m² pour les box, nous avons monté des box largement supérieurs à ces normes, les plus spacieux faisant 16 m². Ces box sont composés de trois parties communicantes : un espace « nuit » clos, isolé et abrité, une partie semi-ouverte et une cour ouverte sur l'extérieur, les chiens peuvent librement aller d'un espace à l'autre.

Avez-vous d'autres projets?

Nous souhaiterions avoir à terme 39 box pour les chiens et aussi construire 10 box pour accueillir des chats. Nous organiserons certainement une porte ouverte en fin d'année ou début d'année prochaine. Si les propriétaires de chiens souhaitent venir me rencontrer et visiter la pension avant de me confier leur animal, qu'ils n'hésitent pas à m'appeler pour convenir d'un rendez-vous, je les accueillerai avec plaisir (

Family Dog Évolution La Perrière 53210 Argentré Tél: 06 29 64 96 61 les-hovawarts-de-la-torterie@orange.fr

UNE BOULANGERIE MOÏSE DERVAL À ARGENTRÉ LA PETITE TARTINE REVISITÉE

« Derval », un nom que les Lavallois connaissent bien... et que les argentréens découvrent depuis le mois d'avril. Âgé de 50 ans, Moïse Derval, à l'origine « maître pâtissier, chocolatier, confiseur, glacier », se passionne pour la boulangerie jusqu'à reprendre l'entreprise créée par son père en 1961. Aujourd'hui propriétaire de trois boulangeries (à Laval, avenue Chanzy et près de la Cathédrale, ainsi qu'à Changé), il souhaitait s'implanter sur une commune de la deuxième couronne et a tout naturellement saisi l'opportunité



de reprendre « La Petite Tartine ». « C'est plaisant de faire partie de la vie d'une commune où les gens se connaissent » confie le nouveau boulanger qui entend présenter à ses

nouveaux clients des produits de qualité. Une démarche d'amélioration qu'il souhaite partager : « Que les argentréens n'hésitent pas à me faire part de leurs idées sur l'assortiment en boutique (on retrouve à Argentré une majorité des produits lavallois) ou sur les horaires ». Seul bémol : les équipements ne permettent pas de proposer son produit phare, le chocolat. Du coup, Moïse Derval étudie « avec impatience » son transfert dans les nouveaux locaux commerciaux de la rue de Beausoleil •

SERVICE DE JARDINAGE À LA PERSONNE JARDI 53 S'INSTALLE À ARGENTRÉ

Sylvain Dumas habite Argentré depuis 5 ans. Avec un ami, Ulrich Cibois, il a décidé de créer Jardi53, une entreprise de services de jardinage chez les particuliers.

Sylvie Druet : Comment vous est venue cette idée ?

Sylvain Dumas: Après plus de 10 ans d'expérience chez des paysagistes, j'avais envie de développer mon propre projet, j'en ai parlé à Ulrich qui, lui aussi, avait besoin de renouveau. Une fois notre société créée en mars 2013, il a fallu nous faire connaître. Nous avons distribué des flyers sur tout le territoire de Laval Agglo mais aussi à Mayenne et Évron. Nous avons également créé un site: www.jardi53.fr



J'ai un bac Pro « Aménagement de l'espace » et Ulrich un bac Pro « Étude de Prix et Organisation en Gestion des Travaux ». Nous sommes assez complémentaires. Je m'occupe des devis et factures et Ulrich gère la gestion et la comptabilité. Quant aux travaux de jardinage, nous assurons tous les deux!

Justement, que proposez-vous?

Tout ce qui touche à l'entretien des jardins chez les particuliers : tontes, taille de haies ou d'arbustes, taille des



fruitiers, entretien de massifs, mais aussi nettoyage au karcher de terrasses ou murets, scarification des pelouses, et encore débroussaillage...

A qui s'adressent vos services?

Notre société est une entreprise agréée de services à la personne. Nous intervenons chez les particuliers à leur demande, et sur devis (gratuit). Nous proposons aussi bien des prestations ponctuelles que des contrats annuels d'entretien. Tout est compris dans nos prestations, le client n'a aucune démarche supplémentaire à effectuer. À noter qu'il y a des possibilités de crédits ou

de réductions d'impôts de 50 % (voir les conditions sur notre site).

Un mot de votre clientèle?

Ce sont des personnes qui ont besoin d'aide, elles ont entre une trentaine et une centaine d'années! Contrairement à une idée reçue, beaucoup de jeunes couples qui viennent de s'installer et qui n'ont ni le temps, ni les connaissances ni le matériel, font appel à nous (

Pour tous renseignements ou demande de devis : 02 43 66 03 67 ou 06 23 24 57 91 ou contact@jardi53.fr

AU SÉNÉGAL, JOËLLE ET MICHEL SE DÉCOUVRENT UNE NOUVELLE FAMILLE

Le 18 février dernier Joëlle et Michel Hautbois s'envolaient pour 2 mois au Sénégal afin de participer bénévolement à la vie de 2 écoles. Un projet mûrement réfléchi.

Sylvie Druet : À quand remonte cette idée de partir au Sénégal ?

Joëlle Hautbois : adolescente, j'avais lu des récits d'Albert Schweitzer et je rêvais de partir en Afrique... une fois à la retraite, ce projet a resurgi dans ma tête. Nous étions devenus amis avec Laye et Mame n'Dyaye, sénagalais installés à Argentré et parents d'enfants scolarisés à l'école St Cyr Ste Julitte où j'étais moi-même enseignante. Nous avons donc effectué un premier voyage dans leur famille à Dakar en 2008 puis à nouveau en 2011. À notre retour, je suis tombée par hasard via Facebook, sur un message de Samba Sow, appelé Zoumba : il invitait à un repas communautaire organisé à l'école de Mère Rue à St Louis... Une correspondance a suivi qui a fait naître une amitié.

Avec Zoumba le projet se précise petit à petit...

Oui, il a fallu un an pour faire mûrir le projet de notre venue à St Louis pour partager le quotidien de Mère Rue. Zoumba est musicien, écrivain, conteur, professeur de lettres et chargé de mission pour la culture à St Louis. D'Argentré, j'ai commencé à suivre leurs projets, j'ai même envoyé des stickers à coller sur les fenêtres pour Noël, je découvrirai lors de mon voyage qu'il n'y a pas de vitres dans l'école! Juste avant notre départ, un « bol de riz » a été organisé par l'école St Cyr et Ste Julitte pour soutenir ce projet. Avec les 500 € récoltés, nous avons acheté làbas des planches, de la peinture et autre matériel de bricolage, du tissu pour des rideaux neufs dans les classes, du matériel



pédagogique etc. Je tiens à remercier aussi la municipalité qui nous a octroyé une subvention de 200€.

Pouvez-vous nous présenter Mère Rue, l'école où vous êtes allés vivre ?

C'est une école communautaire gérée par une famille dans un quartier défavorisé de St Louis; Mme Amina Sow, la maman de Zoumba en est la directrice et toute la famille et les amis participent. Elle accueille les enfants de 4 à 8 ans qui resteraient dans la rue : leurs parents travaillent mais ne voient pas toujours l'intérêt de les envoyer à l'école (qui est pourtant obligatoire au Sénégal...) Les enseignantes sont toutes bénévoles. Il y a 2 classes, dans celle des plus grands, ils apprennent à parler et écrire le français (leur langue maternelle est le wolof), les maths... Ils intègrent ensuite les écoles de St Louis où ils sont souvent de bons élèves.

Quelles ont été vos occupations là-bas? Michel et moi étions très complémentaires. Michel a réparé des bureaux, construit des étagères, repeint les tableaux... Quant à moi, j'ai participé à la classe des grands et apporté des conseils pédagogiques aux enseignantes avec lesquelles je me suis sentie immédiatement à ma place. Je leur ai fait découvrir le travail par petits groupes en faisant travailler les enfants individuellement. En Afrique, l'enseignement se fait à la classe tout entière, tous les élèves répondent d'une même voix aux questions de la maîtresse et récitent collectivement la leçon.

Souvent, je prenais un groupe de 6 à 8 enfants pour des apprentissages à partir de jeux tels que les dominos ou des lotos que j'avais fabriqués. Pendant la semaine de vacances, enseignantes et enfants sont venus à l'école pour des travaux manuels...

Des liens très forts se sont tissés, y aura-t-il une suite ?

Bien sûr, nous retournerons à St Louis, ils nous attendent... Connaissez-vous leur jolie expression : « nous avons votre nostalgie » ? Maintenant, nous faisons partie de la famille de Mère Rue.

J'ai aussi travaillé dans l'école du quartier où nous habitions, et l'école St Cyr et Ste Julitte a entrepris une correspondance avec cette école plus « classique » (

Opération cartables et trousses finjuin à l'école St Cyr et Ste Julitte : les enfants sont invités à donner leurs cartables et trousses de l'an dernier, bien sûr s'ils sont encore en bon état. Nous les enverrons à l'école de Mère Rue grâce à un transporteur sénégalais qui nous offre un espace dans un container

SERVICES DE JARDINAGE

LE WEEK-END AUSSI

Adrien Monsimer s'est installé à La Croix Picard début mars. Il travaille comme paysagiste depuis 10 ans déjà et il adore ça, tellement qu'il a décidé de travailler aussi sur son temps libre! En octobre dernier, il est devenu auto-entrepreneur et propose des services de jardinage aux particuliers sur les WE, sur ses congés ou encore le soir après son travail: tontes, tailles, préparation du sol pour les plantations dans le potager, paillage, élagage etc. Ce qu'il aime surtout, faire de la création de massifs ou d'espaces verts. La relation au client lui plaît beaucoup: il peut vous donner des idées d'agencement dans un jardin, ou encore vous apprendre à tailler des fruitiers si vous le souhaitez. Les chèques emploi service sont acceptés avec des possibilités de crédits ou de réduction d'impôts (

Pour tous renseignements ou pour un devis: 06 71 47 50 64 ou monsimer.adrien@orange.fr

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

KIEFFER Ethan 10 décembre 2012 **BOURRÉ Louisa** 29 décembre 2012 **HOULBERT LASNE** Zachary 4 janvier 2013 DROUX Célia 13 janvier 2013 **THIEVANT Marion** 26 janvier 2013 **CHEVALIER Aurore** 29 janvier 2013 **LESENECHAL Arthur** 22 février 2013 **GANDON Maël** 24 février 2013 PAUMARD Mya 15 mars 2013

LE BRECH Gwellaouen
20 mars 2013
SEGRETAIN Milo
12 avril 2013
FARCY de PONTFARCY
Paco
22 avril 2013
GAUDIN Célia
10 mai 2013
LOYZANCE Naomi
15 mai 2013
GERAULT Maël
21 mai 2013

MARIAGES DURAND Frédéric et

GROUSSARD Julie
18 mai 2013

DÉCÈS

MOREAU Germaine, née COUEFFÉ 25 janvier 2013 **FOUQUENET Daniel** 21 février 2013 **COFFINET Jean** 28 février 2013 COCHARD Gisèle, née CADOT 5 avril 2013 **DELAIS Nicolas** 6 avril 2013 **GROUSSARD Victor** 14 avril 2013 **CHRÉTIEN Lucien** 6 mai 2013

CALENDRIER DES FÊTES

JUILLET

11 : Les Estivales suivies du feu d'artifice (Fête de l'été) 15 au 22 : Radio Salsa 98,9 FM 22 au 26 : Championnat départemental de Caisses à savon

6 : Comice agricole

AOÛT

25 : Bal du Club des aînés31 : Course promotionnelle semi-nocturne du BMX

SEPTEMBRE

7 : Associations en fête8 : Vide grenier de l'amicale laïque14 : Repas des AFN

28 : Virades de l'Espoir

OCTOBRE

5 : **Bourse aux vêtements** des Babies

12 : Loto de l'OGEC

20 : Bal du Club des aînés

27/10 : **Théâtre** par la troupe Farandole, organisé par l'association des donneurs de sang

NOVEMBRE

8 : **Bourses aux jouets** du Paradis des p'tits loups 9 : Repas du **Club des aînés**

16 : Repas de l'US foot

DÉCEMBRE

1^{er} : **Marché de Noël** de l'Apel

11 : **Arbre de Noël** de la gendarmerie

13 : **Arbre de Noël** de l'école St Cyr-Ste Julitte 14 : **Arbre de Noël** du

Paradis des p'tits loups

14 : Soirée de la Ste Barbe des Sapeurs-Pompiers

20 : **Arbre de Noël** des écoles publiques

21 : **Arbre de Noël** des Babies

INSTALLATION L'ATELIER STYL COUTURE

Depuis avril 2013, la société ASC ATELIER STYL COUTURE est installée dans la zone de la Carie à Argentré. Valérie Séqueira a rencontré Cécile Kosmalski et Dominique Buffet, respectivement gérante et responsable administrative et financière de la société.

Pouvez-vous présenter votre entreprise? En avril 2007, Cécile Kosmalski rachète la société Styl Couture créée en 1991 par Monsieur Bouvier et installée à Saint-Berthevin. Changement de nom de la société: Asc Atelier Styl Couture.

Qu'elle est l'activité d'ASC?

Nous sommes façonnier flou pour des marques de luxe parisiennes, des créateurs de haute couture français et internationaux. Nous confectionnons des chemises, jupes, robes, vestes avec des matières fluides. Nos clients nous fournissent les tissus et les fournitures et nous réalisons leurs créations.

Vous êtes donc les petites mains de la haute-couture...

Oui, c'est tout à fait cela. Notre atelier compte aujourd'hui 54 salariés. Nous privilégions la qualité, c'est notre première exigence. D'ailleurs, quand nous renforçons nos équipes, nous nous attachons à maintenir notre savoir-faire en formant nos jeunes recrues. Il faut compter environ deux ans de formation.

Pourquoi avoir choisi Argentré?

Je souhaitais devenir propriétaire. Nous avons donc recherché des locaux à vendre sur l'agglomération Lavalloise afin de ne pas aller trop loin de notre endroit initial pour respecter des distances correctes pour nos salariés... L'atelier situé dans la zone de la Carie nous convenait et nous avons pu concrétiser notre projet. La zone d'activités d'Argentré est agréable et pas trop grande. Nous espérons bien faire connaissance avec les autres entreprises. Et pourquoi ne pas organiser un apéritif entre voisins de la zone ? Nous connaissons déjà notre concurrent, SNC. Et être voisins est plutôt un atout car cela nous permet d'échanger (mise à disposition de machines en cas de panne par exemple) (





RAPPEL...

RÉCUPÉRATION DE TEXTILES ET VÊTEMENTS USAGÉS : 3 POINTS DE COLLECTE

Vous pouvez y déposer vêtements, linge de maison et textiles usagés ainsi que la maroquinerie et les chaussures (paires nouées par leurs lacets), le tout emballé dans des sacs plastiques fermés pour les protéger. Les textiles doivent être propres pour pouvoir être recyclés.

Parking Utile : Un conteneur de collecte de la Croix Rouge. La collecte est effectuée par les bénévoles de la Croix rouge.

Parking du cimetière et déchetterie: un conteneur Le Relais. Les textiles sont revendus à petits prix si en bon état, utilisés comme chiffons par des entreprises ou recyclés en « métisse », un nouvel isolant utilisé dans les habitations.

RAMASSAGE DES ORDURES

Ordures ménagères, couvercle gris : mercredi

Produits recyclables, couvercle jaune : jeudi (semaines impaires)

HORAIRES DE TONTE



Je bricole et je tonds ma pelouse aux heures autorisées pour ne pas gêner mes voisins

HIVER

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h et 14h-19h30 Samedi et mercredi : 9h-12h et 15h-19h Dimanche et jours fériés 10h-12h (arrêté préfectoral du 15 juillet 2008)

À SAVOIR



Horaires d'ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h. Fermée le jeudi après-midi.

Tel.: 02 43 37 30 21 www.argentre.fr mairie@argentre.fr

Horaires de la bibliothèque :

- les lundis de 9h15 à 10h45 sauf vacances scolaires
- les mercredis de 14h à 18h
- les samedis de 10h30 à 12h et de 14h à 16h

La Poste :

Guichet: tél 02 43 37 84 81 ouverture des guichets: Lundi au samedi de 9h à 12h et le vendredi de 14h15 à 17h30 levée de la boîte aux lettres Poste: 16h du lundi au vendredi, 11h30 le samedi

Les permanences du conciliateur du canton d'Argentré :

M. André Troadec à la mairie d'Argentré de 10h à 12h le 2° mercredi de chaque mois. Pour tout renseignement, appeler la mairie au 02 43 37 30 21

Permanence de l'assistante sociale, Mme Berthier 32, rue du Maine Sur rendez-vous le mardi de 9h30 à 12h Tél : 02 43 37 37 34

Presse

Ouest France: André Dorgère: 02 43 37 33 17 ou 06 84 35 39 45 courriel:andre.dorgere@wanadoo.fr

Courrier de la Mayenne : Stéphane Galli : 02 43 02 73 16

Courriel: coumayargentre53@yahoo.fr

DÉCHETTERIE

DÉCHETTERIES OUVERTES À TOUS LES HABITANTS DE LAVAL AGGLOMÉRATION

JOURS

ARGENTRÉ à Louvigné

à Louvigné Route d'Argentré

LIEUX

BONCHAMP

Route de Louvigné

LAVAL

ZI de des Touches 02 43 67 07 84

LOUVERNÉ

Route de la Chapelle Anthenaise

Lundi	9h30-12h	9h30-12h
Mercredi	14h-18h	14h-17h30
Jeudi	14h-18h	14h-17h
Vendredi	9h30-12h	9h30-12h
Samedi	9h-12h et 14h-18h	9h-12h et 14h-17h30
Lundi	14h-18h	14h-17h30
Mardi	9h-12h et 14h-18h	9h-12h et 14h-17h
Mercredi	14h-18h	14h-17h30
Vendredi	9h-12h et 14h-18h	9h-12h et 14h-17h30
Samedi	9h-12h et 14h-18h	9h-12h et 14h-17h30
Lundi	9h-12h et 14h-19h	9h-12h et 14h-18h
Mardi	9h-12h et 14h-19h	9h-12h et 14h-18h
Mercredi	9h-12h et 14h-19h	9h-12h et 14h-18h
Jeudi	9h-12h et 14h-19h	9h-12h et 14h-18h
Vendredi	9h-12h et 14h-19h	9h-12h et 14h-18h
Samedi	9h-12h et 14h-19h	9h-12h et 14h-18h
Dimanche	9h-12h	9h-12h
Lundi	9h-12h	9h-12h
Mercredi	9h-12h et 13h30-18h	9h-12h et 13h30-17h30
Jeudi	9h-12h et 13h30-18h	9h-12h et 13h30-17h30
Vendredi	9h-12h	9h-12h
Samedi	9h-12h et 13h30-18h	9h-12h et 13h30-17h30

ÉTÉ

Les horaires d'été et d'hiver sont calés sur les changements d'heure

Responsable de publication : Christian Lefort Responsables de rédaction : Coralie Cavan et Sylvie Druet

> Création : Diábolo Impression : Imprim'Services



Contacts bulletin:

sylvie.druet@argentre.fr coralie.cavan@argentre.fr

ÉCOLE ST CYR et ste julitte



Partir

Merci à tous ceux qui ont permis aux élèves de vivre cette semaine inoubliable : municipalité, APEL,

participants aux marchés de Noël et

de printemps.





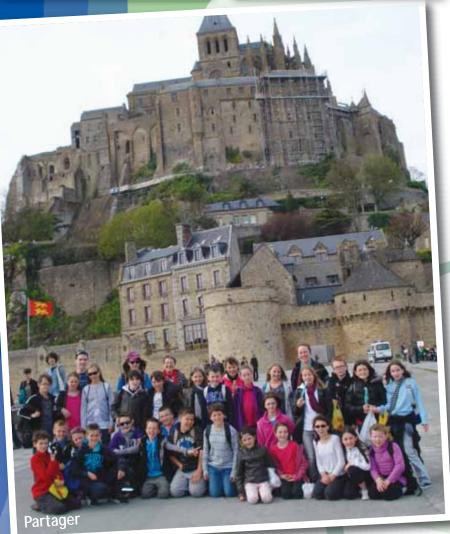
Classe découverte « Baie du Mont Saint-Michel » du 15 au 19 avril 2013.















ArThéA semaine théâtrale

Trois groupes de comédiens amateurs dirigés par Sandrine Monceau et **Bertrand Fourrier** de la Cie du Théâtre Dû



« Tragicomédies » était le thème de la pièce des adultes



Le petit chaperon rouge revisité par les jeunes



« 2084 » pièce futuriste





Les deux méchants loups



Des univers contrastés...



...mais toujours le rire libérateur

